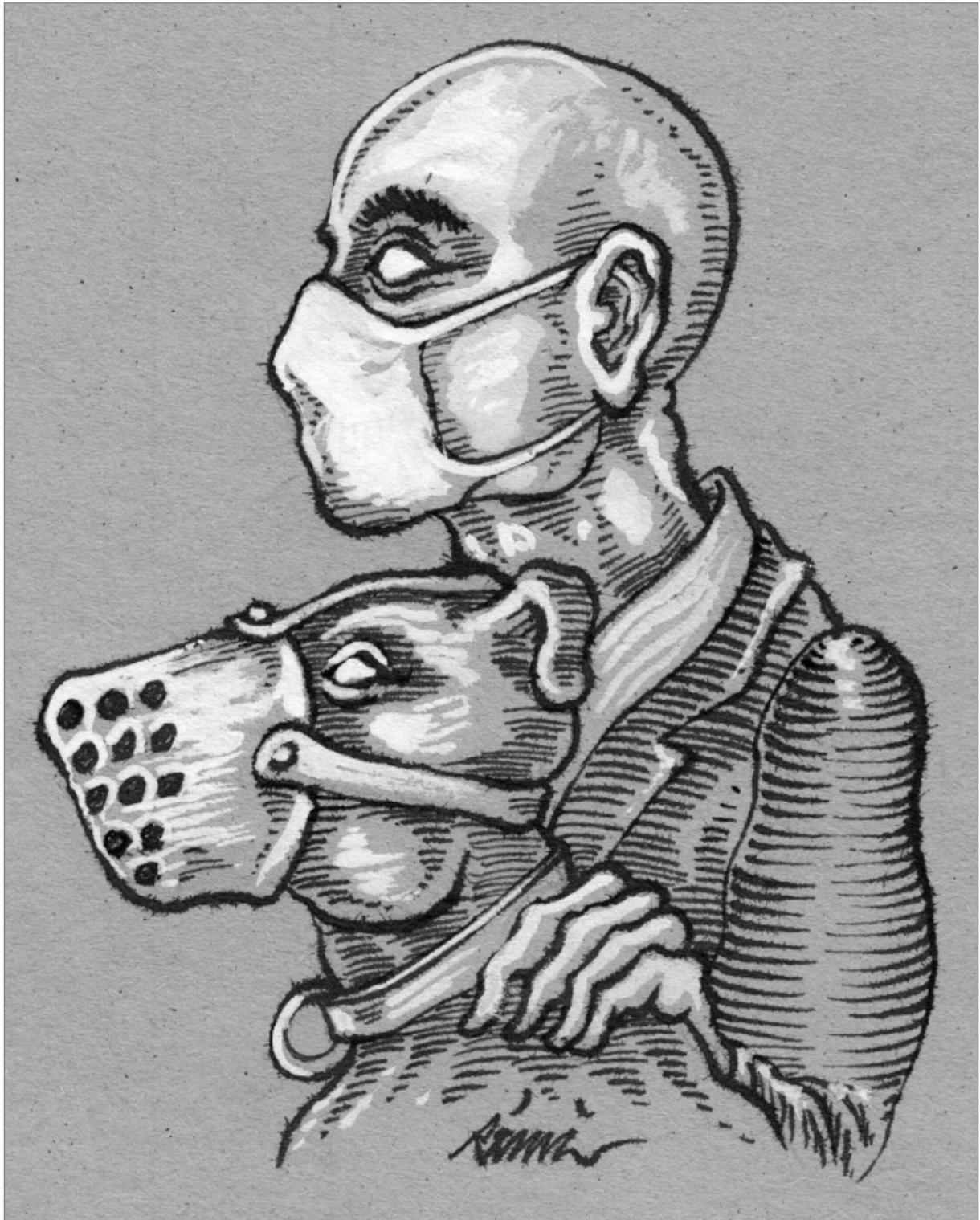


CREUSE-CITRON

Journal de la Creuse libertaire n° 67 - février-avril 2021

16^e année

Prix libre



Édito

Un vaccin contre la révolte ?

Le téléfilm américain que nous vivons semaine après semaine depuis mars dernier a trouvé son « happy end ».

L'hostie fabriquée par les laboratoires Starsky & Hutch va nous sauver.

La sainte église scientifique a, comme il se doit, remporté la victoire. Et le capitalisme est le grand gagnant : la croissance va frémir à nouveau grâce aux bénéfiques faramineux que procurera la vente des milliards d'hostie à travers le monde. À ces bénéfices, il faut ajouter ceux des géants de l'Internet qui battent, eux aussi, des records.

Au diable les effets secondaires sociaux ou sanitaires de cette croisade, peu importe qu'une variante ou qu'un nouveau virus reviennent, que se déclare un accident nucléaire ou qu'une des dizaines de milliers d'usines « Seveso » implantées sur le territoire pète, nous serons prêts !

La vie sans humains et sans relations sociales, dans un environnement toujours plus frelaté, a surgi du désastre qui nous engloutit et dessine déjà un nouveau monde.

Pourtant, dans plusieurs pays, la grogne grandit. Aux Pays-Bas, au Liban, en Écosse, ailleurs encore.

Alors, la résignation ou la révolte ?

Vous trouverez ici de quoi lire, de quoi rire aussi, du grain à moudre, des problèmes en pagaille, et pas de solutions toute faites.

Car quand nous aurons évoqué, entre autres, les pouvoirs démesurés d'un milliardaire informaticien, les mauvais traitements subis par des centaines d'enfants placés, ou encore les risques de coup d'État rampant sur fond d'alerte sanitaire, nous serons loin d'avoir fait le tour de la question.

S'il existe une issue de secours au désastre en cours, elle passe par la révolte. Non pas comme une fin en soi, mais comme une porte fracturée, ouverte sur un horizon possible.

Il y a à réparer, débarrasser, ensemençer, et il y faut des bras sans tarder. Il y a aussi tout ce qui semble irréversible.

Irréversible ? La société est traversée de forces contradictoires et notre devenir demeure ouvert. La fin d'un téléfilm n'est pas la fin de l'Histoire.

UN SEUL JOKER DANS TON JEU



NE TE PLANTE PAS !

Agriculture : mise aux normes et violences policières

NOUS AVONS DÉJÀ évoqué dans les colonnes de *Creuse-Citron* la mort de Jérôme Laronze, agriculteur de Saône et Loire tué par des gendarmes en 2018. Maintenu par l'administration agricole dans une situation intenable, il avait pris la fuite, suite à une série de contrôles disproportionnés sur sa ferme.

Après deux ans de bataille juridique, le juge administratif a reconnu fin 2020 l'irrégularité des contrôles menés sous autorité préfectorale et en présence des gendarmes. Maigre consolation, mais qui pourra aider à construire une défense dans des cas similaires.

Voici un extrait du communiqué rédigé par le Collectif d'agriculteurs et agricultrices contre les normes : *Dans un contexte d'impunité générale face aux violences administratives et policières, on ne peut que se réjouir de la condamnation de la DDPP de Saône et Loire (Direction Départementale de la Protection des Populations!). Pour autant, n'oublions pas que cette décision de justice condamne la forme (défaut de procédure), non pas le fond des interventions de la DDPP. (...) La solidarité avec les personnes contrôlées est plus que jamais nécessaire pour s'opposer à l'industrialisation de nos fermes.*

Communiqué du CLA5GSM

Le lundi 11 janvier, un sabotage a eu lieu sur le relais des Cars en Haute-Vienne. L'incendie a ravagé le pylône de l'antenne perturbant la diffusion de la radio, de la télé et le réseau téléphonique sur un large territoire. Voici le communiqué de revendication :

Opération « voix du vent et chants d'oiseaux »

Le Comité pour l'abolition de la 5G et son monde (CLA5GSM) existe depuis très longtemps, peut-être depuis toujours. Les mouvements que nous avons fondés au fil des siècles ont arboré différents noms et différentes leadeurs, mais toutes s'inscrivaient d'une manière ou d'une autre dans notre guerre contre la 5G. C'est seulement aujourd'hui que nous dévoilons notre existence, dissimulées derrière de frères masques, parce que le danger est à notre porte. Malgré notre grand âge et notre connaissance de certains secrets, nous ne sommes pas puissantes, nous ne sommes qu'une poignée, pourchassées, terrifiées, mais nous vaincrons malgré notre faiblesse.

Le Comité pour l'abolition de la 5G et son monde (CLA5GSM) postule cinq principes fondamentaux :

- 1) jamais l'iphone ne réjouira l'humanité,
- 2) nous ne nous déplacerons jamais plus vite que la lumière,
- 3) la vie est probablement un phénomène tout à fait anodin,
- 4) la race humaine vivra et mourra sur ce rocher,
- 5) cette destinée nous convient.

Rejoignez-nous, inutile de nous chercher : nous vous trouverons. Vous mettez un pied dehors le matin et tomberez sur un petit oiseau qui vous dévisagera depuis les branches tremblotantes d'un arbre secoué par la rigueur de l'hiver 2021, ou bien vous verrez un rideau de pluie venir à votre rencontre depuis le bout de votre rue, ou bien des brins d'herbes germeront d'une fissure dans le ciment de votre façade.

Vous comprendrez et par un processus aussi mystérieux et dénué de sens que la course des étoiles, vous aurez été invité à rejoindre les rangs du Comité pour l'abolition de la 5G et son monde.

**La forêt autrement :
Faîte et Racines
a plus d'un tour dans son sac**

NÉE EN 2018 dans le sud de la Corrèze, l'association *Faîte et racines* rassemble des habitants et habitantes alarmées par les pratiques forestières environnantes et décidées à travailler sur d'autres pratiques, entre récoltes modérées et préservation.

Elle a eu affaire en 2019 à la fameuse cellule Demeter de la gendarmerie nationale. Fruit véreux d'un partenariat entre la gendarmerie et le syndicat agricole majoritaire (la FNSEA). Cette dernière est « destinée à apporter une réponse globale et coordonnée à l'ensemble des problématiques de sécurité qui touchent le monde agricole » dicit le ministère de l'agriculture.

En l'occurrence, elle est parvenue à dissuader un propriétaire forestier de vendre une parcelle de feuillus à l'association, présentant cette dernière comme un repaire d'anarchistes écologistes à éviter à tout prix. La parcelle a donc été coupée à blanc, mais l'affaire a fait du bruit (presse locale et nationale).

Ce qui a engendré des dons de parcelles forestières et pas mal de soutiens...

« L'association Faîte et Racines fut l'objet d'une campagne de presse, que nous avons utilisée pour communiquer, se faire connaître et élargir notre réseau de sympathisants et sympathisantes.

Un groupe de profanes, bûcherons et forestiers amateurs, a démarré un chantier d'entretien et d'éclaircie dans une petite plantation de sapins pectinés, à l'abandon depuis plusieurs décennies, pendant que les activités de sciage mobile se sont poursuivies.

Les contraintes gouvernementales imposées au motif d'état d'urgence ont entravé la vie démocratique et la santé économique de notre association. Malgré tout, notre activité se poursuit, nourrie de propositions, d'encouragements, et même parfois de bonnes nouvelles, qui sont pour nous autant de lueurs d'espoir transcendant le brouillard obscur que nous traversons actuellement. » (extrait de la lettre d'information de l'association)



**Géothermie profonde
(suite : voir *Creuse-Citron* N° 66)**

TREMBLEZ BRAVES GENS, ça va secouer dans les chaumières !

À Strasbourg, le 4 décembre 2020 à 6h59, un nouveau séisme (3,59 sur l'échelle de Richter) induit par l'activité humaine secoue la ville.

L'usine Fonroche de géothermie profonde reconnaît sa responsabilité et suspend son activité.

L'arrêt définitif semble se profiler au regard des risques encourus par la capitale alsacienne.

Pendant ce temps-là, la société TLS Géothermix (permis exclusif de recherche Combrailles en Marche et PER de la Sioule) continue tranquillement sa progression.

Elle a récemment déposé au ministère une demande de mutation des deux permis vers une nouvelle filiale Géopulse (partenariat avec Storengy, filiale d'Engie) et une demande de PER spécifique Sioule-Miouze autorisant la recherche de métaux et notamment le lithium.

Une demande d'autorisation d'ouverture de travaux minier de forage a été faite en 2020 pour démarrer le premier forage d'exploration en 2021.

L'association Stopmines23 informe par courrier les mairies concernées et demande à TLS une réunion publique à Evaux-les-Bain. (à suivre)

**Guyane : la justice, complice
du projet minier
« Montagne d'or »**

LE 24 DÉCEMBRE DERNIER, le tribunal administratif de Cayenne a ordonné à l'État de « prolonger » les concessions minières de la compagnie Montagne d'or. La responsabilité de l'État est pointée du doigt : « Le gouvernement a totalement délaissé le procès », selon Marine Calmet, porte-parole du collectif *Or de question*.

Double discours du gouvernement qui d'un côté, publiquement, déclare le projet minier enterré, mais qui de l'autre côté, laisse le tribunal administratif le faire renaître de ses cendres !

La lutte continue donc en Guyane. Le projet Montagne d'or couvre 15 km2 et ce sont 3000 km2 de forêts guyanaises qui sont menacés par les permis d'exploration minière.



Lutte antiéoliennes en Creuse

LES CHOSES SONT en train de bouger sur le front de la lutte contre les éoliennes dans notre département et sur le plateau de Millevaches.

Il y a encore un an très peu d'élus locaux osaient dire publiquement leurs réserves devant le déferlement annoncé de l'éolien.

Pourtant, depuis cet été, plusieurs municipalités ont voté des délibérations contre des projets : après Chateaufort le 12 juin (avec une motion assez détaillée et motivée), Guéret a voté une délibération contre le projet voisin d'Anzème le 23 novembre (délibération 22, disponible sur le site internet de la mairie), Azéables a fait de même le 27 novembre ; puis ce fut le tour de Bourgneuf contre un nouveau projet de parc sur son territoire, le 7 décembre (délibération 16) ; un vote équivalent a eu lieu à Gentioux le 22 janvier, et à Saint-Georges-la-Pouge le 30.

Le conseil municipal d'Eymoutiers a également voté le 25 janvier, à la quasi unanimité, contre un projet éolien sur son territoire (projet qui avait été activement soutenu par cette municipalité jusqu'à récemment).

Il semblerait que d'autres municipalités soient en passe de prendre des décisions similaires.

L'activité de l'opposition semble donc commencer à porter ses fruits : raison de plus pour redoubler d'énergie. Nous assistons peut-être au début d'une « réaction en chaîne » au niveau municipal, perspective qui avait été évoquée après la manif d'octobre.

Il faut donc maintenant - pour que le mouvement s'amplifie et puisse aussi avoir un impact au niveau des communautés de commune (qui sont le véritable lieu du pouvoir local) - que les personnes opposées au saccage de notre région incitent activement leurs élus à voter des motions contre l'éolien, que ces communes soient ou non directement concernées par un projet.

En plus des délibérations citées ci-dessus, on peut s'appuyer sur une proposition de motion argumentée, rédigée par des opposants et disponible auprès de *Creuse-Citron* ou du collectif Alerte éoliennes 23 (alerte.eoliennes.23@laposte.net).



Développement éolien ou sécurité aérienne : le gouvernement a choisi

LE 8 DÉCEMBRE 2020, à l'issue du Conseil de défense écologique, le gouvernement a annoncé des mesures pour favoriser un « développement harmonieux de l'éolien » sur le territoire.

En septembre 2020 l'éolien terrestre représente 17,3 GW raccordé.

La programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) prévoit d'atteindre 24,1 GW en 2023 et 34 GW en 2028.

De nouveaux travaux seront menés par les ministères de la Transition écologique et de la Défense, pour libérer des espaces jusque-là exclus du développement éolien en raison de la sécurité aérienne et/ou de la présence de radars militaires.

Selon le gouvernement, seuls 20% du territoire sont aujourd'hui accessibles à l'éolien.

D'ici mars 2021, « des solutions techniques permettant de libérer des espaces dans les zones d'exclusion radar les plus favorables à l'implantation éolienne » seront identifiées.

En 2019, 9 000 km² de zones à enjeu militaire avaient déjà été libérées. « Entre 2021 et 2025, le déclassement de balises de radio navigation libérera de 14 000 à 18 000 km² aujourd'hui interdits à l'éolien ».

Tout le sud-est de la Creuse pourrait être concerné par cette modification, et se voir menacé par des implantations d'éoliennes.

Crète : aéroport de Kastelli

À KASTELLI EN CRÈTE, il n'y aura peut-être jamais d'aéroport, mais la zone est d'ores-et-déjà saccagée.

Le chantier du nouvel aéroport à Kastelli (Crète) continue de détruire. 120 000 oliviers ont déjà été arrachés, ce qui a résulté à plusieurs reprises en de violentes inondations dans la région alentour.

Cinquante des quatre-vingt maisons d'un village à côté de Kastelli ont été inondées. Des dizaines de voitures étaient emportées par les flots boueux, les serres étaient ravagées et des animaux d'élevage noyés !

Les mille emplois locaux promis se limitent à six seulement et les habitants découvrent que l'espace libéré par l'ancien aéroport (si le nouveau venait à être fini, ce qui n'est pas encore certain) serait transformé en Riviera de luxe, avec des hôtels, des yachts, des terrains de golf et non en poumon vert de la ville au service du grand nombre.

Pour dix fois moins cher, on aurait pu ajouter une piste supplémentaire au précédent, avec quelques rochers sur la mer (comme à Nice, par exemple).

Une filiale de Vinci participe aux travaux et le groupe Aéroport De Paris (qui a racheté la société indienne GMR Airports) vient de rejoindre le projet à hauteur de 17,5%.





Une grande victoire pour les faucheurs volontaires

EN 2016, environ 150 faucheur-se-s volontaires d'OGM avaient détruit à Elne (Pyrénées- Orientales), un champ de tournesols destinés à produire des semences de variétés rendues tolérantes aux herbicides (VrTH) par mutagenèse. Toutes les démarches légales préalables pour demander l'arrêt de ce type de culture étaient restées sans suite.

Un seul faucheur est passé en procès le 15 octobre 2020 à Perpignan. Les 52 personnes comparaisantes volontaires, des faucheur-se-s qui se présentaient pour être jugé-e-s au même titre que le prévenu puisque ayant participé au fauchage, n'ont pas été retenu-e-s.

Le 11 janvier 2021, les Faucheur-se-s ont reçu le jugement déclinant les motivations de la relaxe définitive prononcée le 17 décembre 2020.

Le tribunal s'appuie sur l'arrêt de la Cour de justice européenne de juillet 2018 qui confirme ce que disait la directive 2001/18/CE à savoir que les organismes obtenus par mutagenèse sont des OGM. Il considère que *des indices sérieux et concordants* indiquent que les variétés rendues tolérantes aux herbicides cultivées à Elne étaient des OGM. Le Tribunal conclut même : *le champ de tournesols fauché était un champ de tournesols génétiquement modifiés*. En conséquence, il dit que ces cultures de 2016 n'étaient pas autorisées et que l'entreprise Nidera (aujourd'hui Syngenta) a menti sur la nature de ces cultures. Le délit de dégradation de bien en réunion a ainsi été requalifié en délit de fauchage d'OGM. Ce qui pourrait faire jurisprudence.

La société Nidera soutient que les plantes fauchées n'étaient pas OGM ; si tel était le cas, l'entreprise aurait dû le démontrer (jurisprudence du procès de Dijon en 2018) : les industriels ont la charge de la preuve. Le tribunal a considéré que cette entreprise n'avait pas respecté le principe de précaution imposé par la loi en ne prenant pas les mesures nécessaires pour empêcher tout impact négatif sur l'environnement et la santé, et qu'elle n'a pas obéi à l'obligation de transparence et de loyauté qui en découle.

Enfin, le tribunal, s'appuyant sur les lois de l'Union Européenne a considéré que ces plantes associées aux herbicides constituaient un danger effectif, irréversible et actuel pour l'agriculture, l'environnement et pour l'ensemble de la population et il a retenu de façon définitive *l'état de nécessité*.

Les Faucheurs Volontaires sont ainsi reconnus comme protégeant des intérêts généraux essentiels et les plantes OGM pesticides comme un danger réel et actuel !

L'État va-t-il bientôt autoriser l'exploitation de gaz de couche en Moselle ?

ALORS QUE LA LOI CLIMAT va être présentée en conseil des ministres, le gouvernement français pourrait octroyer un permis d'exploitation de gaz de couche¹ en Moselle, à l'entreprise gazière La Française de l'énergie.

Trente six associations et collectifs de citoyens, en soutien à l'APEL⁵⁷ qui s'oppose à l'extraction du gaz de couche depuis des années, se mobilisent contre ce projet et demandent le rejet de ce permis par le gouvernement.

La Française de l'énergie a déposé une demande de concession pour exploiter du gaz de couche de charbon en Moselle, pouvant représenter jusqu'à 400 puits de forage, et requiert l'utilisation de techniques non conventionnelles pour son extraction, semblables à celles utilisées pour le gaz de schiste. Ce type d'hydrocarbure n'a jamais été exploité en France, mais les impacts environnementaux et climatiques dramatiques de son extraction sont bien connus à l'étranger : pollution de l'air, de l'eau, des sols, fortes émissions de gaz à effet de serre.

L'enquête publique, a mobilisé de nombreux citoyens et élus locaux, qui se sont prononcés à près de 85% contre ce projet.

Elle n'a cependant aucune valeur contraignante, et le gouvernement a montré dans le passé faire peu de cas de ces enquêtes ou consultations publiques, octroyant des permis pétroliers et gaziers contre l'avis général.

En revanche, la Française de l'énergie dispose de relais significatifs au sein de l'administration publique, et le gouvernement a cédé suite à son lobbying lors des débats de la loi Hulot sur les hydrocarbures en 2017 en excluant les gaz de couche de l'interdiction des techniques non conventionnelles.

Ce 19 janvier, 36 associations et collectifs de citoyens publient une lettre ouverte² adressée à Emmanuel Macron et Barbara Pompili, appelant le gouvernement à refuser ce permis d'exploitation. L'octroyer serait en contradiction totale avec la lutte contre le changement climatique et les nouvelles ambitions que l'exécutif doit enfin donner aux politiques nationales en la matière. Ce serait un renoncement face à des intérêts privés, au mépris de la responsabilité de l'État vis-à-vis des générations actuelles et futures.

S'appuyant sur ce cas d'école, la lettre ouverte exige que les politiques publiques de lutte contre le changement climatique soient protégées de l'influence des lobbies de l'industrie fossile, s'associant à la campagne européenne Fossil Free Politics. Leurs revendications incluent l'arrêt des financements publics pour des projets fossiles, la fin des réunions de lobbying ou encore la régulation stricte des conflits d'intérêts et du pantouflage.

1. Le « gaz de couche » est un gaz principalement constitué de méthane qui est piégé au cœur de la matrice solide du charbon dans les bassins houillers, dans les micropores du charbon non exploité ou incomplètement exploité.

2. Cette lettre ouverte du 19 janvier 2021 a été publiée conjointement par Mediapart, Politis, Bastamag et Reporterre.

La protection de l'enfance

EN 1983, EN FRANCE, les services de la DDASS (Direction départementale de l'action sanitaire et sociale), de gestion nationale, sont confiés aux départements sous le nom d'Aide sociale à l'enfance (ASE). À partir de cet instant des inégalités apparaissent dans la protection de l'enfance en fonction des départements.

Les services ASE accueillent des enfants de 0 à 21 ans. Généralement les enfants sortent du système à 18 ans. Mais ils peuvent bénéficier d'un contrat « jeune majeur » jusqu'à leurs 21 ans. Ce contrat est établi sous conditions. Le jeune doit avoir un projet approuvé par le département. Le contrat est généralement établi pour 3 mois, renouvelable plusieurs fois après étude. Cette courte période de 3 mois génère de l'insécurité. Un jeune de 18 ans, en situation difficile, avec un projet en cours et sans soutien de sa famille est aussi autorisé à demander directement au Conseil départemental une prise en charge « jeune majeur ».

Il existe deux types de placements

- le placement administratif : il est demandé par les parents pour répondre à une situation momentanée de crise familiale. Il arrive qu'il se termine par un placement judiciaire ;
- le placement judiciaire : demandé par le procureur ou les services sociaux et prononcé par le juge des enfants. Il est décidé pour une première période de six mois à un an et fréquemment reconduit.

Le rapport de la Cour des comptes du 30 novembre 2020 montre que la politique de la protection de l'enfance est inadaptée au temps de l'enfant :

Le parcours de l'enfant doit être repensé pour assurer une orientation adaptée à chacune des situations et une prise en charge plus sécurisante. [...] Instauré par la loi du 5 mars 2007 et renforcé par la loi du 14 mars 2016, le Projet pour l'enfant (PPE), censé garantir sa prise en charge dans de bonnes conditions, se heurte, en pratique, à de nombreux écueils. Outre son application inégale sur le territoire et le non-respect des délais pour son élaboration, la méthodologie

retenue n'est guère satisfaisante. Le projet est rarement concerté et pas toujours actualisé. [...] La France se caractérise par un faible développement des mesures de soutien à la parentalité.

L'ASE a tendance à remettre en place ce qu'elle a déjà testé sans remise en cause de ses habitudes de travail, sans chercher à emprunter des chemins de traverses. En Creuse, la mise en place du PPE n'est toujours pas systématisée. Son élaboration serait structurante pour l'enfant et ses parents.

Il pourrait être fait le choix politique de mettre en amont des aides aux domiciles des familles en difficultés pour la gestion de leur quotidien (conseiller en économie sociale et familiale, nutritionniste...) Une Assistance éducative en milieu ouvert (AEMO) peut être mise en place mais bien souvent elle est limitée en et dans le temps et se termine par un placement pour « carences éducatives ».

La situation en Creuse

Depuis 2017, de nombreux changements de personnes dans la hiérarchie des responsables de l'enfance du Conseil départemental de la Creuse ont eu pour conséquence :

- un changement de mode managérial : autoritarisme, menaces ou sanctions par licenciement ; priorité donnée à la sanction et non à l'intérêt de l'enfant ;
- valse des agents statutaires de l'Aide sociale à l'enfance (directeur de l'ASE, responsables du service d'aide et d'accompagnement à la famille) ; mutations, démissions, arrêts maladie de référents et psychologues avec périodes de vacance. Ce qui entraîne une insuffisance de suivi des enfants par les psychologues et référents ; des référents débordés ; moins de disponibilité pour accompagner les assistants familiaux ; quasiment plus de réunions institutionnelles et de réunions de groupe de travail thématiques avec les assistants familiaux, pas de supervision...

Ce fonctionnement du service ASE est approuvé jusqu'au sommet du CD23 dont la présidence ne donne pas suite aux demandes de rendez-vous pour évoquer la question.

Quelques faits de maltraitance constatés

- absence de Projet pour l'enfant (obligatoire depuis 2007).
- refus de confier à nouveau un enfant à l'assistant familial qui l'a connu par le passé.
- regroupement des mineurs non accompagnés (jeunes migrants) en foyer (dont une fille pour vingt garçons) et non plus chez des assistants familiaux alors que leur intégration est meilleure et plus rapide quand ils sont immergés dans une famille volontaire.
- interdiction à un enfant de 6 ans de rester en contact avec l'assistant familial qui l'a élevé depuis qu'il est bébé (la loi préconise un maintien du lien).
- enfants difficiles dénommés « incassables » : c'est une sentence définitive.
- représailles sur un adolescent qui s'est autorisé, à juste titre, à écrire au juge des enfants.
- affirmation non étayée face à un bébé : *il ne marchera pas, ne parlera pas, n'ira pas à l'école, il ne faut pas essayer d'en faire trop*. Quelques années plus tard il parle, marche et est scolarisé grâce à ses capacités et à l'aide de l'assistant familial.
- changements très fréquents de référents et/ou de lieux d'accueil. L'enfant a besoin de figures d'attachement pérennes et sécurisées pour explorer, prendre confiance en lui et se construire.
- arrêt des activités extra-scolaires permettant à l'enfant de prendre confiance en lui.
- enfermement à clé la nuit d'enfants dans un quartier de l'habitat.
- proposition d'accueil d'une jeune fille à un assistant familial qui accueille une jeune femme ayant commis des attouchements sexuels.
- dotation des salariés en matériel informatique prioritaire à la dotation d'un enfant en difficulté scolaire ayant besoin de matériel.
- *l'on n'en fera pas des lumières*, comme si le problème familial à l'origine du placement impactait irréversiblement leurs capacités intellectuelles.
- le jour de ses 18 ans, un jeune est mis à la rue avec juste les coordonnées du Samu social.
- les mêmes droits ne sont pas accordés à tous les jeunes confiés au département.

- absence de communication des informations susceptibles de permettre à l'accueillant de faire de la prévention.

- traitements diversifiés des enfants et de la famille accueillante en matière de repas : les enfants mangent à part ou sont seuls à manger avec des couverts en plastique ou ont des repas confectionnés avec une alimentation « bas prix ».

- jugements de valeur sur la famille de l'enfant accueilli.

- absence de visite du référent de l'enfant sur son lieu de vie.

- révisions de situation (réunion préparatoire à l'audience devant le juge des enfants) bâclées et transmission au magistrat du seul avis de l'ASE, ne permettant pas au juge de se prononcer au vu de données contradictoires.

- interdiction faite à un travailleur social de véhiculer un parent (sans moyen de locomotion) pour qu'il honore son droit de visite à ses enfants. Puis signalement par l'ASE au juge que le parent ne vient pas aux visites.

- interdiction aux assistants familiaux de rencontrer les parents de l'enfant, le juge...

- privation de visites parents et enfants pendant plusieurs mois au seul motif qu'ils ont dénoncé une relation difficile avec l'éducateur ou l'assistant social référent.

- obligation pour l'enfant de raconter maintes et maintes fois son histoire du fait des nombreux interlocuteurs auxquels il est confronté. Cela rend plus complexe la résilience. Si les écrits étaient obligatoirement effectués et placés dans le dossier de l'enfant, ils seraient consultables par tout nouvel intervenant en amont de la rencontre avec l'enfant mais également par les parents et par l'enfant à sa majorité lui permettant de prendre possession d'une partie de son histoire.

- ... etc.

Quelles perspectives ?

Sur des sites Facebook d'associations, de travailleurs sociaux et de familles impactées par les placements les notifications vont dans le même sens que ce que nous dénonçons comme étant la situation aujourd'hui en Creuse.

La Creuse n'est peut-être pas le département le pire mais doit on se contenter de ce constat ?



Ce n'est pas non plus le département le mieux faisant et la situation pour les enfants va en se dégradant depuis environ trois ans.

En 2019 le personnel de l'ASE a dénoncé ses conditions de travail et l'impact indirect sur les enfants. Une enquête administrative a été faite. Elle a permis quelques avancées en matière de conditions de travail pour les salariés mais sans réelle répercussion pour les enfants.

C'est pourquoi le collectif Creus'et Accueil Serein de l'Enfant s'est constitué.

Il devenait insupportable à des travailleurs sociaux-assistants familiaux de voir ces enfants en difficulté et de ne pouvoir leur apporter le soutien nécessaire.

Comment promettre à un enfant de la sécurité quand, en tant que travailleur, on se sent seul et démuné parce qu'il n'y a pas de travail d'équipe ? Les membres du collectif ne supportent pas d'être caution de cette gestion préjudiciable à un certain nombre d'enfants.

N'ayant d'autre moyen de lancer l'alerte, le collectif a adressé une lettre ouverte à la présidente du Conseil départemental de la Creuse (CD23), le 12 octobre 2020 (avec copie à des directeurs du CD23, à des élus, à la préfète, à des

médias, aux syndicats, à des associations, à tous les travailleurs sociaux de l'ASE).

Par deux fois le CD23 a annoncé envisager un dépôt de plainte contre nous, consécutivement à une interview sur France Bleu Creuse et à un article dans La Montagne. C'est la seule réponse apportée par cette instance.

L'attachée parlementaire de la députée Perrine Goulet nous a contactés et informés d'un projet de loi sur le sujet qui devrait être déposé au cours du 1^{er} trimestre 2021.

2021 va être une année d'élections (Conseils départementaux et régionaux). Nous entendons saisir les politiques sur cette thématique de la protection de l'enfance. Nous commençons à fédérer car la situation est désastreuse partout en France, avec des variantes d'un département à l'autre.

Un changement dans notre département serait une première étape mais l'idéal serait de remettre complètement à plat l'Aide sociale et la protection de l'enfance.

Nous aimerions plus de moyens humains et financiers pour la prévention et que la décision de placement des enfants devienne un dernier recours effectué soit à la demande de la famille (placement administratif et non judiciaire) soit lorsqu'un risque grave est avéré.

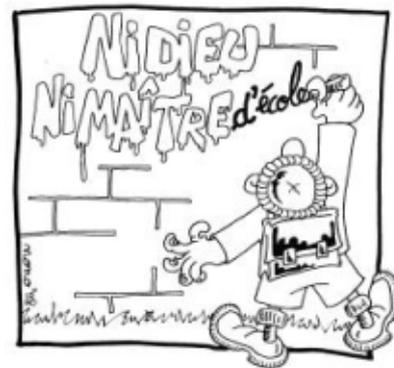
Dans l'immédiat, nous espérons obtenir qu'en Creuse les enfants soient accueillis (et non placés) et se voient donner les mêmes chances de réussite que n'importe quel autre enfant sur le territoire français.

Les citoyens, qui contribuent par les impôts, sont en droit d'attendre des comptes et de la transparence sur le gestion de ce service public.

Nous avons mis en ligne une pétition que vous pouvez signer et relayer : <https://www.leslignesbougent.org/petitions/pour-une-reele-bienveillance-enters-les-enfants-confies-au-conseil-departemental-de-la-creuse/>

Si vous voulez nous aider, vous pouvez nous joindre à l'adresse électronique : creusetase@outlook.fr ne serait ce que pour nous apporter un soutien moral qui sera bienvenu.

CREUS'ET ACCUEIL SEREIN DE L'ENFANT.



La fin de l'école à la maison (suite)

Depuis octobre dernier, de nombreuses familles et associations se défendent contre l'article 21 du projet de loi « confortant le respect des principes républicains » qui tend à supprimer la liberté du choix de l'instruction en famille (cf l'article d'une mère de famille creusoise dans le précédent Creuse-Citron).

Sans être des défenseurs patentés de la famille et de la légalité républicaine et sans prendre position dans l'éternel débat entre les tenants de l'instruction en famille, à l'école ou ailleurs, il nous semble important de soutenir le combat pour la liberté de choix de l'instruction des enfants.

Le projet de loi a été adopté par le conseil des ministres en décembre et une commission spéciale est en cours à l'Assemblée. Voici le compte-rendu co-signé des principales associations et collectifs IEF (instruction en famille) qui luttent pour la défense d'une liberté fondamentale.

Instruction en famille et liberté d'enseignement : un régime d'autorisation est inacceptable

VENDREDI 8 JANVIER 2021, nos associations et collectifs ont été auditionnés en visio-conférence par les rapporteurs de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi confortant le respect des principes de la République. Pendant deux heures, nous avons pu exposer nos craintes face à l'article 21 du projet de loi qui vise à supprimer le libre choix de l'instruction en famille¹.

Certains députés se sont voulu rassurants, affirmant que l'interdiction de nos pratiques d'instruction en famille n'était plus d'actualité. Cependant, selon l'étude d'impact du gouvernement, ce projet de loi vise à rescolariser environ 30 000 enfants, démontrant que l'instruction en famille est plus menacée que jamais.

Nous avons répondu à de nombreuses questions des députés montrant leur intérêt à mieux connaître la réalité de nos familles.

Les députés nous ont aussi questionnés sur nos attentes ou nos idées quant à l'amélioration du cadre actuel ou futur.

Nous avons réaffirmé que la seule solution possible était le retrait de cet article 21 du projet de loi :

- une liberté fondamentale ne peut pas être soumise à autorisation administrative auquel cas il ne s'agit plus d'une liberté ;

- le cadre législatif et réglementaire est suffisant, les inspecteurs ont les moyens de détecter d'éventuelles dérives ;

- cet article bafoue l'autorité parentale et les libertés individuelles. En effet, l'État veut imposer sa vision de « l'intérêt supérieur » de l'enfant, y compris contre la volonté des parents, sous peine de lourdes sanctions - six mois d'emprisonnement et 7 500 euros d'amende².

S'il n'est pas envisageable d'accepter de choisir la longueur de la corde à laquelle la liberté d'enseignement serait pendue dans le cadre de ce projet de loi destiné à lutter contre le « séparatisme »,

nous sommes en revanche tout à fait disposés à participer à un groupe de travail sur le sujet de l'instruction en famille en lien avec le ministère de l'Éducation nationale, et notamment les inspecteurs.

Nous espérons avoir été entendus et continuerons à informer les parlementaires non seulement de l'impact délétère de l'article 21, mais aussi de la richesse qu'apporte la diversité éducative, et notamment l'instruction en famille, à la société et aux enfants qui en bénéficient.

Continuons à nous mobiliser : nos efforts auprès de nos représentants, qui font la loi, sont indispensables. Informés, députés et sénateurs seront en mesure de prendre leurs responsabilités et de montrer, en votant en faveur de la suppression de l'article 21, que le respect des principes de la République passe par le respect des libertés fondamentales.

ASSOCIATION LED'A, ASSOCIATION LAIA, ASSOCIATION CISE, ASSOCIATION UNIE, ASSOCIATION LIBERTÉ ÉDUCATION, COLLECTIF EELM, COLLECTIF FELICIA, COLLECTIF MAINTIEN-IEF

**Les parents ont,
par priorité,
le droit de choisir
le genre d'éducation
à donner à leurs enfants**

Article 26-3 de la Déclaration
universelle des droits de
l'Homme

1- L'article 21 vise à rendre la scolarisation obligatoire pour tous les enfants dès trois ans en établissement scolaire. L'instruction en famille ne serait plus possible que sur dérogation soumise à autorisation administrative préalable annuelle.

2- Ce projet est d'autant plus choquant qu'il n'est fondé sur aucune donnée objective, ainsi que l'a souligné le Conseil d'État. C'est pourquoi, le 30 décembre 2020, nous avons demandé un moratoire sur le sujet, afin de permettre que le processus démocratique soit respecté et que les parlementaires puissent légiférer sur une base rationnelle. Nous n'avons pas encore eu de réponse. Voir le site : droit-instruction.org.

Eolien : la lutte ça peut payer

(témoignage d'une Creusoise)

MAINTENANT QUE je suis débarrassée de la menace de voir mon paysage défiguré, je peux vous livrer mon témoignage concernant l'implantation d'éoliennes industrielles à 900 m de ma maison ! Étant donné que la politique actuelle dans notre département est d'en installer à max dans les mois à venir. Un peu plus de deux cents en projet actuellement ! Cet article pourra peut-être vous annoncer la couleur si vous êtes personnellement concernés !

Lorsque j'ai acheté ma maison, en 2009, il y avait dans un champ à environ 700 m, un mât de mesure du vent, en vue d'y installer, si les résultats étaient satisfaisants, quelques éoliennes. À ce moment je voyais ces machines d'un autre œil, consciente depuis longtemps de la dangerosité du nucléaire, je n'étais pas inquiète. Une association contre ce projet s'est créée sur la commune, comptant essentiellement des résidents non permanents, que je ne connaissais pas, et a rapidement déposé des recours à l'encontre de l'entreprise qui a souhaité par la suite installer six éoliennes de 150 m de haut sur deux communes voisines et le poste de livraison sur une troisième commune.

Entre 2010 et 2016 l'association a déposé cinq recours. Le premier a permis d'annuler la construction envisagée d'une éolienne qui se trouvait dans le périmètre d'un château classé. Puis un autre recours a permis d'annuler la totalité du projet, mais coup d'épée dans le dos : le Conseil d'État a annulé la décision du tribunal.

Puis l'association a voulu continuer en justice car il restait encore des points à attaquer et l'entreprise WPD21 de son nom, en a eu plus que marre. Elle a alors proposé à l'association de signer une « clause de confidentialité » ! La loi permet aussi ça ! Oui oui ! Bon comme c'était confidentiel, je n'étais pas censée le savoir... Mais quelqu'un a lâché le morceau ! Donc l'entreprise à proposé à

l'association d'arrêter de déposer des recours à son encontre en échange de quoi elle supprimerait une autre éolienne ! Celle qui finalement se trouvait en plein dans le paysage, en face de la maison d'une des personnes très active dans l'association ! L'association a signé !

Le président est décédé quelques mois plus tard, certainement usé par 8 ans de lutte; l'association a cessé ses réunions.

Six mois plus tard, la préfecture éditait l'arrêté qui autorisait la construction de... ? pas quatre mais cinq éoliennes !

Là j'ai réellement paniqué. J'ai décidé de déposer un recours contre cet arrêté donc contre la préfecture.

Au bout de deux mois une fois le recours déposé, si tu n'as pas de réponse, cela vaut refus et donc tu dois saisir la cour d'appel.... Ce que j'ai fait.

Quelques mois après, l'entreprise m'a téléphoné, plusieurs fois, prétextant vouloir discuter. Je leur disais que je n'avais pas de temps à perdre et qu'ils n'avaient qu'à téléphoner à mon avocate.

Puis un vendredi du mois de mai, un jeune homme de la boîte est venu chez moi pour discuter. Il me disait qu'il ne connaissait pas bien le projet et qu'il souhaitait comprendre pourquoi j'y étais opposée. Au bout d'un quart d'heure j'en ai eu assez de sa trombine donc je lui ai demandé de partir, et là pas gêné du tout, il s'est assis à ma table de jardin... pour m'avouer finalement que l'entreprise était prête à me verser 50 000 euros, voire même 60 000 si je décidais d'arrêter la procédure judiciaire !!!

Bon de toutes manières j'étais sûre de perdre ; ça ne s'est quasiment jamais vu que quelqu'un gagne dans ce genre de situation... Et vue les procédures antécédentes, c'était perdu d'avance !

J'avais fait le recours rien que pour les embêter, sans aucun espoir de remporter la bataille !

Et puis un autre élément important c'est que le recours que j'avais fait concernait un arrêté préfectoral complémentaire... autant dire que ce n'était pas l'arrêté initial donc selon un juriste de l'environnement, je ne pouvais pas obtenir l'annulation du projet, au mieux quelques modifications !

C'était l'été, j'étais en vacances... il valait mieux que je prenne ces sous plutôt que de me retrouver le bec dans l'eau avec les éoliennes à côté de chez moi et ma maison dévaluée et des nuisances....

Quand je suis rentrée, les fouilles archéologiques obligatoires avant le démarrage des travaux étaient bouclées, les filets posés pour matérialiser les cinq socles d'éoliennes !

Enfin à quelques jours de Noël j'ai appris fortuitement ce à quoi personne ne s'attendait ! L'entreprise a annoncé aux trois communes concernées, qu'ils abandonnaient le projet !

Pour ce qui est des raisons de leur abandon, avancées aux communes, il y en a deux.

La première c'est qu'une des trois communes aurait été trop longue dans les négociations de la taxe foncière que l'entreprise devait s'engager à leur verser tout les ans. Cette taxe foncière est pourtant réglementée : 24 000 euros par éolienne de 2 MW, répartie entre la région : 6 %, le département : 30 %, la communauté de communes : 60 % et la commune : 3,8 %.

La deuxième que le transformateur électrique de Gouzou ne serait pas assez puissant ! Étonnant de se rendre compte de ça au bout de 10 ans !



Entre parenthèses

DEPUIS UN AN BIENTÔT, le quotidien des humains que nous sommes se trouve suspendu aux caprices d'une épidémie d'un genre nouveau : une épidémie de parenthèses impossibles à refermer.

Les mesures exceptionnelles d'aujourd'hui annoncent les comportements ordinaires de demain, et plus que la maladie elle-même, moins dangereuse que ce qui était à craindre au printemps, c'est notre façon d'y répondre qui nous enferme toujours un peu plus.

D'un côté une certaine idée de la vie sensible, incertaine, chaleureuse, qui peine désormais à se montrer légitime, de l'autre une conception froide, mécaniste, arrogante, qui montre ses conséquences autoritaires.

Politiquement, culturellement, la rapidité avec laquelle nous nous adaptons à un quotidien toujours plus dégradé, à une société toujours plus méfiante et morcelée, semble rendre improbable, du moins à court terme, les prémices d'un renouveau nécessaire. Cesserons-nous, pour autant, d'y travailler ?

Si nombre d'historiens s'accordent à considérer les massacres de 1914-1918 comme l'acte de naissance du vingtième siècle, avec les suites que l'on sait, on ne peut que s'alarmer de voir comment la machine infernale, construite autour de la pandémie de virus couronné, ouvre la voie au vingt et unième.

Omniprésence du sujet dans les grands médias du monde entier, analyses et perspectives dignes de la plus efficace des propagandes, obligation du port du masque, confinement autoritaire, contrôle des déplacements et des fréquentations : jamais sans doute un événement n'avait altéré à ce point le quotidien de milliards d'individus en même temps. Impossible d'y échapper. Et l'événement en l'occurrence n'est pas tant l'apparition et la propagation d'un virus, que la guerre qui lui a été déclarée, au nom de la statistique.

On peut faire ici une distinction utile entre le danger, qui correspond à une menace perceptible par tout individu sensible et réfléchi, et le risque, qui s'appuie sur la probabilité statistique¹. Dans notre société urbanisée, hors-sol, c'est la statistique qui gouverne.

Nous vivons dans le monde des assureurs et leur logique - celle de l'accident

anticipé, chiffré, rentabilisé - conditionne notre rapport à la réalité. L'aléatoire, l'imprévu, l'incertain n'ont pas droit de cité. La panique gagne s'ils surviennent malgré tout.

La dérive autoritaire semble admise s'il s'agit de les juguler au plus vite. Et puisqu'il ne s'agit que d'une parenthèse...



Nous avons désormais de bonnes raisons de penser que le Covid 19 n'est une maladie grave que pour une minorité de personnes. L'immense majorité des malades en guérissent aisément. De nombreux médecins le disent. Nous l'observons également autour de nous, particulièrement en Creuse.

La disproportion semble flagrante entre les mesures imposées, et acceptées, au nom du risque, et la perception que nous avons du danger. Combien de personnes ont été malades dans votre entourage ? Gravement ? Connaissez-vous des personnes qui sont mortes du virus ?

Les réponses à ces questions entreraient en contradiction avec le récit médiatique du péril partout. Plus que la réalité sensible, c'est donc bien la fiction du discours dominant qui détermine les comportements, à savoir la peur et l'obéissance, l'acceptation de la guerre au virus, avec ses dégâts innombrables.

« Il est difficile d'avoir vingt ans en 2020 ». Cela pourrait faire sourire : bien des générations ont eu à affronter des épreuves autrement plus rudes.

Ceci dit, comment encaisser sans perte de repères tant d'injonctions contradictoires : soyez mobiles, cherchez du travail, restez chez vous, réussissez, soyez solidaires, sauvez la planète, soyez sages, vivez au rythme des grandes métropoles, renouez avec la nature, et bien sûr soyez connectés ! Où trouver le recul nécessaire pour envisager un avenir vivable ?

La question se pose à tout âge, mais à vingt ans on hérite du monde tel que l'ont façonné les générations précédentes, et tel qu'il nous a façonné, en l'occurrence un monde formaté par la vitesse et la technologie numérique. Laquelle crée à la fois le ravage du monde vivant et les possibilités de s'en distraire, et permet, au passage l'émergence d'une forme de gouvernement prometteuse : le confinement.

La boucle semble bien bouclée et ce que 2020 a vu naître, c'est une forme d'enfermement massif, en grande partie arbitraire, de populations désertées par la révolte. Pour combien de temps ?

Pour un pouvoir institué, toute occasion est bonne à prendre pour mesurer l'étendue de son emprise, particulièrement si sa légitimité est discutable. Ainsi de nos États pseudo-démocratiques en ce début de siècle.

La crise permanente et la survie économique, le risque sanitaire et la mise aux normes, la pression administrative et la perfusion d'argent public : c'est ce qui a permis de réorganiser l'agriculture, l'élevage en particulier, et d'éliminer la petite paysannerie. C'est ce qui est à l'œuvre à l'échelle de la société entière.

Non pas une gestion temporaire, le temps de fermer la parenthèse, mais bien un projet de société. Rassemblés dans les villes. Suréquipés, administrés, empêchés, surveillés : nous sommes l'objet d'une prise en charge à laquelle il n'est pas question d'échapper, et nombreux sont les citoyens à en réclamer davantage.

Qui est contre la santé ? La solidarité ? La résilience ? Mais quand le premier ministre se donne le ridicule d'organiser jusqu'au plan de table du repas de Noël (les enfants ici, grand-mère dans son fau-



teuil, et pourquoi pas la couleur de la nappe ?) peut-être avons-nous tout de même du souci à nous faire...

Cette prétention à régenter notre quotidien est le miroir de la prétention à régenter le vivant. L'arrogance scientifique étend partout ses paillasses de laboratoire.

Le gouvernement actuel lutte contre le « séparatisme » comme il tenterait de passer le corset à un corps social qui n'en finit pas de se désagréger. Et le délire froid du meurtre religieux figure parmi les fruits les plus pourris de cette désagrégation. Une violence fait écho à l'autre tandis que le vaccin tant attendu arrive enfin...

La logique de la guerre n'est pas celle de l'équilibre. En faudra-t-il des épreuves pour nous mener à un peu plus d'humilité, c'est à dire de dignité ? En faudra-t-il des virus, pour nous remettre les pieds sur terre ? Humilité, humus, c'est la même racine.

« Il est difficile d'avoir vingt ans en 2020 ». Peut-être faut-il prendre ce constat au sérieux en ce qu'il cache un aveu : il n'y aura pas de changement de cap. La parenthèse ne sera pas refermée. Les mesures d'urgences « car dans cinq ans il sera trop tard » (cinq ans ou trois, ou dix, ou soixante dix), au fond, qui y croit encore ? La dégradation continue des possibilités de la vie sur Terre, dont nous avons déjà commencé à payer le prix, qui s'attend vraiment à ce que que la

classe politique y change quoi que ce soit ? Le sous-titre des allocutions du pouvoir exécutif, en passe de devenir un rituel hebdomadaire, pourrait donc être le suivant : « *Nous ne lâchons pas les commandes. À vous de vous accoutumer à cette vie amoindrie, à la société morcelée, à la méfiance et à la peur, aux poisons de toutes sortes, à la terre bétonnée, à l'air toujours moins respirable.*

Les conditions de vie sous covid ne sont qu'un avant-goût de ce qui vous attend, mais nous continuerons à vous garantir le haut-débit pour vos achats et vos divertissements.

À vous d'apprendre à vous satisfaire de la vie en distanciel, avec son langage et ses habitudes, son manque de grand air et d'embrassades, hélas ; mais surtout son confort hypnotique, et sa sécurité renforcée. Nous le savons : l'auto-contrôle est plus efficace que la matraque. Mais au besoin, rappelez-vous qu'il reste toujours la matraque. »

Souvent la dictature s'est affublée du masque de la démocratie. La démocratie du masque : c'est la nouvelle normalité. Et ce masque gêne tellement pour s'exprimer, pour respirer...

La situation sociale actuelle nous pose face à des questions essentielles, mais nous nous trouvons bien démunis pour y répondre.

Comment se placer du côté de la vie, contre une forme d'économie qui l'ameutise, sans refuser à la mort son rôle nécessaire ?

Y-a-t-il des morts moins scandaleuses que d'autres ?

Mourir d'un virus ou mourir de faim ?

Comment se rassembler, se trouver des racines communes et se serrer les coudes, quand nous sommes si nombreux, et surtout quand tout pousse au chacun chez soi ?

Ne pourrait-on décider de faire avec des moyens plus modestes, que ce soit pour la médecine ou pour l'agriculture, pour l'artisanat ou pour la culture ? Et en assumer les conséquences... Des moyens issus de savoirs, de techniques et de matériaux qui ne seraient pas assujettis à une bureaucratie aberrante, ni conquis sur le ravage du vivant ?

Quand et où pourrions-nous en discuter, au-delà des cercles militants ? Quels moyens avons-nous de nous y atteler ? La crise, la peur, le masque, seront-elles notre seule condition commune ?

« *Un être humain a des racines, nous dit Simone Weil, par sa participation à l'existence d'une communauté qui conserve vivants certains trésors du passé, et certains pressentiments d'avenir.* »

De quoi avons-nous besoin pour affronter les épreuves présentes et à venir ?

De la construction d'une culture commune, profondément ancrée du côté de la vie, de l'attention portée à toute forme de vie. Du côté de l'intelligence émue, de l'intuition qui éclaire, de la main qui œuvre. Il faudra bien quitter la parenthèse.

Ajoutons-y le ferme désir de ne plus confier notre sort à des individus et à des lois méprisables, et allons en témoigner dans dans la rue.

On ne remédie pas en quelques années à un mal civilisationnel, mais il faut bien commencer quelque part.

Ce que nous saurons garder vivant aujourd'hui, quelles joies franches y trouverons-nous ?

Ce à quoi nous ne renoncerons pas aujourd'hui, quels arrières petits cousins, nous en remercieront ?

DAVID LINKOWSKI

1. David Cayley *Sur la pandémie actuelle*, publié en avril 2020, disponible sur Internet (<http://sniadecki.wordpress.com>) ou sur demande au journal.

Abonnement à Creuse-Citron

Les frais d'envoi sont de plus de 2 € par numéro. *Creuse-Citron* étant à prix libre, vous pouvez ajouter ce que vous voulez, sachant que le coût de fabrication d'un numéro est de 50 cts.

4 numéros (1 an) = 8 € (frais d'envoi) + ... (prix libre)

8 numéros (2 ans) = 16 € (frais d'envoi) + ... (prix libre)

Indiquez le nombre de numéros que vous désirez recevoir, libellez votre chèque à l'ordre de *Citron Libre*. Adressez-le à *Creuse-Citron*, BP 21, 23 200 Aubusson.

Des soignants & des masques...

Témoignages sur l'obligation du port du masque au quotidien dans les métiers du soin et de l'enfance, recueillis par Caroline en Creuse, en Eure et Loire, à Paris et dans la Loire.

Une directrice de crèche

Le déconfinement a été progressif, les enfants ont réintégré la crèche par petits groupes, cela nous a permis de retrouver ou reconstruire un lien qui avait été interrompu pendant deux mois.

Pour les plus de 12 mois, le retour s'est bien déroulé, malgré l'accueil par des adultes masqués. Les enfants étaient surtout contents de retrouver un rythme et de retrouver les autres enfants, de jouer comme avant dans un climat serein ! Malgré les inquiétudes de certaines professionnelles !

L'isolement des familles a parfois été très compliqué, il a été difficile pour certains de se retrouver enfermés chez eux et de s'occuper de leurs enfants 24 h sur 24, sans bouffée d'oxygène.

Le masque a été relativement bien accepté par les enfants les plus grands, mais il leur arrive de nous l'enlever quand ils en ressentent le besoin. Des questionnements demeurent de la part des professionnelles, nous devons exagérer nos expressions, car certains bébés restent stoïques face à nous, notre voix est masquée et peu audible, nous devons répéter plus souvent afin de nous faire comprendre, les émotions ont du mal à être reçues uniquement par le regard.

Nous avons fait le choix de baisser le masque quand c'est nécessaire, pour rassurer l'enfant mais aussi pour mieux communiquer. En effet, nous constatons que l'enfant a cette capacité à s'adapter à n'importe quelle situation, mais à quel prix ? Personne n'est capable de dire si la relation masquée permettra à ces enfants de se développer normalement.

À nous professionnelles de la petite enfance de rester humaines avant tout et d'adapter nos relations en fonction des réactions des enfants, quoi de plus rassurant qu'un visage humain avec toutes ses expressions.



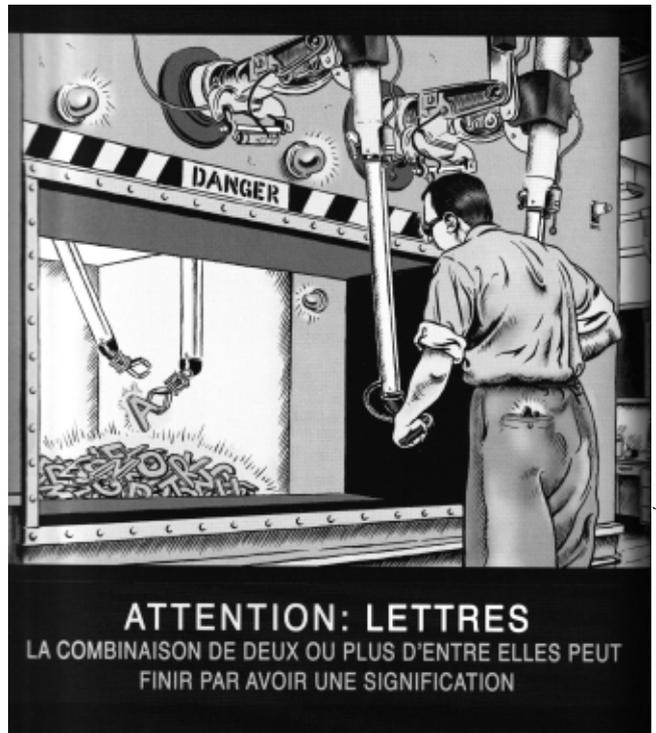
Une psycho-motricienne en CMP (centre médico-psychologique) et hôpital de jour, petite enfance (0 à 6 ans)

Je dois porter le masque à longueur de journée, dès que je sors de chez moi le matin, jusqu'à ce que je rentre le soir. C'est épouvantable, j'ai énormément de mal à le supporter, je suis en apnée en permanence, c'est très fatigant, on ne s'entend pas bien, on fait répéter en permanence, j'ai souvent des maux de tête, je ne m'habitue pas.

Au travail, il y a une énorme pression pour nous obliger à le porter tout le temps, on est surveillés, notamment par les médecins de l'équipe. Entre collègues, toutes n'ont pas le même avis concernant le virus et le port du masque, certaines personnes ont très peur. Il y a des collègues avec qui je sais que je peux l'enlever lorsque nous sommes toutes les deux seules dans un bureau, avec d'autres ce n'est pas du tout possible.

Quand je reçois des familles pour la première fois, je leur propose qu'on se montre nos visages au début, sinon c'est une situation vraiment trop étrange, accueillir des gens pour la première fois en étant tous masqués, les gens sont toujours d'accord, ils comprennent que c'est nécessaire.

C'est extrêmement difficile d'être en relation avec le visage masqué, cela empêche beaucoup d'interactions, notamment avec les enfants les plus jeunes et/ou les enfants qui ont un trouble de la communication. Quand je suis seule dans mon bureau, je m'autorise à le baisser par moments, je pense par exemple à un petit garçon avec des traits autistiques, dont je n'arrivais pas du tout à capter le regard, j'ai posé mon masque et aussitôt son regard s'est posé sur moi et on a pu être dans l'échange. J'aimerais pouvoir poser le masque complètement...



Miguel Brieva in L'Argent, Ed L'Insonnataque

Une orthophoniste travaillant en CAMSP (centre d'action médico-sociale précoce)

Outre la problématique politique que pose le masque du point de vue des libertés, il donne à mon métier un caractère paradoxal, contradictoire, très probablement délétère et surtout, il m'empêche de faire mon travail.

Orthophoniste spécialisée dans l'intervention précoce, j'accompagne des enfants entre 0 et 6 ans, notamment dans leur acquisition de la communication et du langage oral. Mon intervention suppose que les enfants sont déjà en difficulté de communication, qu'il s'agisse de déficits dans leur compréhension (du langage, des situations d'interaction) ou dans leur expression (articulation, vocabulaire, capacité à construire des phrases).

Le masque, en cachant les deux tiers du visage sur sa partie basse, prive l'interlocuteur d'indices majeurs dans la réception des messages : mimiques, expressions, mouvements des lèvres, de la langue, degré d'ouverture de la bouche, visibilité des dents, etc. Un grand nombre d'éléments visuels essentiels disparaissent ainsi. Agissant comme un bâillon, le masque filtre également les sons qui, franchissant une barrière supplémentaire, sont altérés, perdent de leur précision et sont de ce fait plus difficiles à distinguer les uns des autres.

L'ensemble des éléments qui constituent une interaction de qualité est donc plus ardu à saisir lorsque l'on porte un masque, particulièrement dans les environnements déjà bruyants. Mais nous qui avons déjà acquis le langage et les techniques de la communication, nous pouvons nous appuyer sur bien d'autres compétences pour compenser ces manques : déduction, demande de clarification ou de répétition, verbalisation de la difficulté, etc. Autant de ressources que n'ont pas mes patients, qui peinent déjà à extraire quelques régularités dans le flot de la parole. Les efforts déjà importants qu'ils doivent fournir dans l'échange sont balayés par cet obstacle ajouté à leurs difficultés et je crains que, détournant le peu d'attention que je parvenais à obtenir, ils ne renoncent à l'interaction qui devient alors trop coûteuse.

Porter un masque alors que ma mission est de faciliter la communication me met dans un état de dissonance cognitive très perturbant au quotidien, dont je me débarrasse en ôtant mon masque – avec l'accord des parents – dès que c'est nécessaire, c'est-à-dire souvent. Je m'interroge par ailleurs sur la construction du rapport à l'autre que je contribue à alimenter en portant un masque et sur le modèle de relations sociales que cela dessine, pour les enfants comme pour chacun d'entre nous.



Une aide soignante dans un EHPAD (établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes)

Ces quelques lignes comme un témoignage symbolique des conditions dans lesquelles on nous demande, NON, on nous oblige, à travailler. Je suis aide-soignante et les mots principaux que j'entends au quotidien dans les couloirs sont : Covid, masque, attention... et bien sûr vaccin.

Ces termes effrayants ont pour but de nous faire culpabiliser. Protégeons les anciens nous dit-on ? Mais comment ? quand on lit la peur et l'incompréhension sur leurs visages. J'ai vu des personnes mourir seules (pas d'hospitalisation, ni de soins appropriés), pas d'amour, sans même entrevoir un sourire, avec une étiquette Covid sur un sac plastique dans lequel on les enferme, sans même une tenue décente et un au-revoir de leur famille. Honte.

Toutes ces convictions que j'ai et que l'on veut tuer. Alors comme une résistance personnelle, je m'oppose à toute cette situation, quitte à ne plus pouvoir exercer à l'avenir à cause d'un masque baissé ou d'un vaccin refusé. Je me questionne : « comment les milieux infectés sont-ils les endroits, à la base, les plus confinés ? »

Je suis atterrée, révoltée et en colère contre cette situation qui m'empêche de m'épanouir dans mon métier. Et d'un point de vue personnel, ce masque synonyme de muselière, est un moyen calculé pour nous priver de toute liberté d'expression, un droit pourtant fondamental et essentiel à notre développement.

Merci de me permettre de l'exprimer, car je me sens souvent seule avec mes convictions professionnelles. J'ai vocation à aider les autres, mais comment ? Difficile à travers un masque de se faire connaître et reconnaître. J'ai vu tellement de larmes à cause de cela, nous ne sommes plus qu'un prénom. Masque égale barrage.

Et qu'en est-il des écrans ?

On achève bien les enfants : écrans et barbarie numérique par Fabien Lebrun, éditions Le bord de l'eau, 2020.

D'autres livres ont déjà abordé la question de l'impact des écrans sur l'enfance. Celui-ci a deux mérites, d'abord il ne se contente pas de détailler les effets néfastes des écrans sur la santé et sur le développement psychique des enfants utilisateurs, mais il élargit aux conséquences sur l'enfance dans le reste du monde.

En partant de l'extraction des matières premières nécessaires à la production d'écrans, il détaille les conséquences atroces sur les populations locales dont les enfants sont les premières victimes notamment au Congo. Il s'intéresse ensuite aux conditions inhumaines

de travail et de vie dans les usines d'assemblage en Asie. Pour finir par les déchets d'équipements électroniques et électriques qui aboutissent dans des villes portuaires d'Afrique ou d'Asie, pour y être « triés » par des enfants.

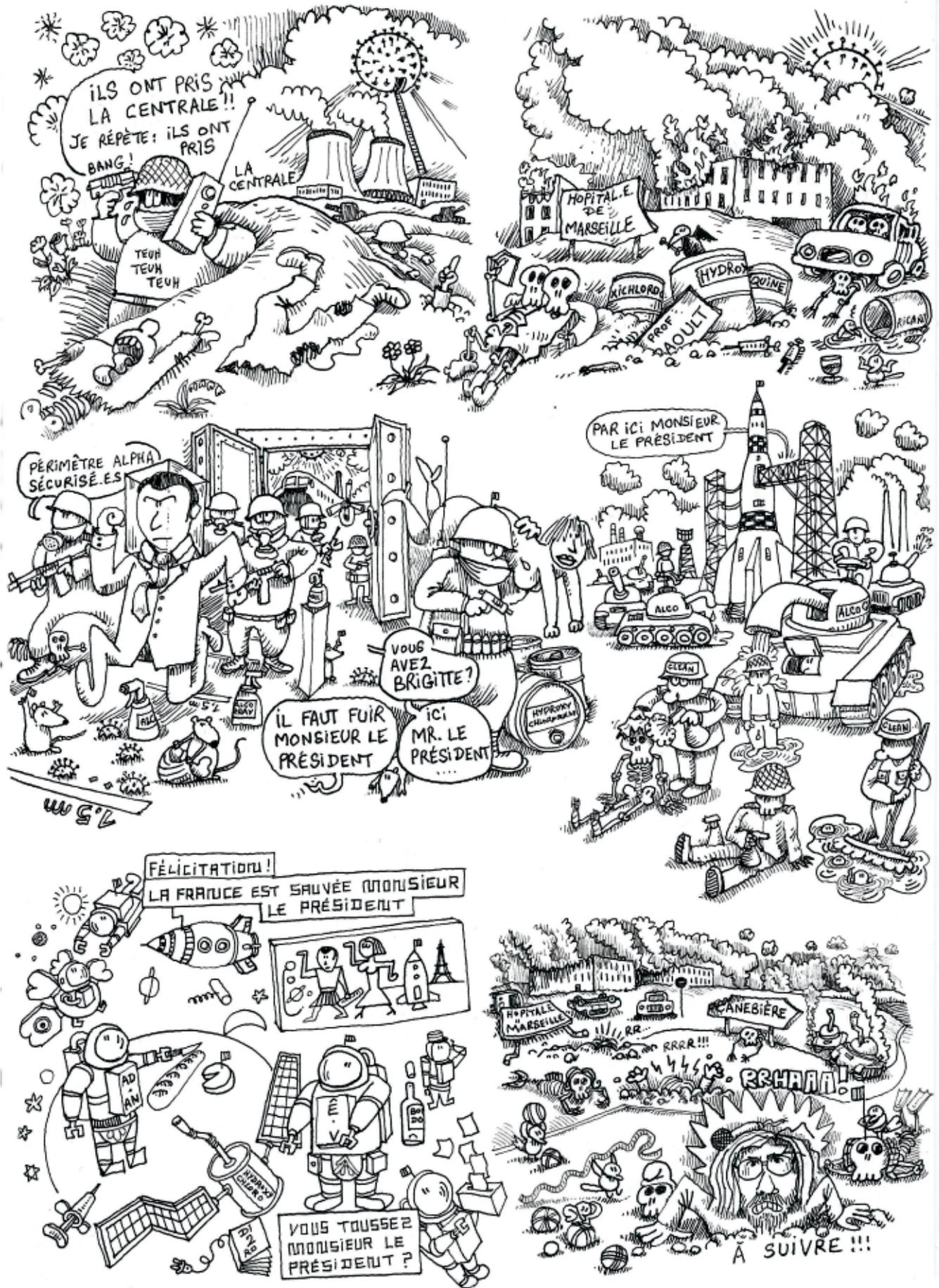
Le deuxième aspect très intéressant de ce livre, est qu'il ne conclut pas par un appel à fixer des normes, à informer sur une « bonne utilisation » ou à interpeller les industriels pour un meilleur étiquetage. Propositions qui paraissent toujours dérisoires au regard des constats écrasants qui précèdent. Il pose, au contraire, (sans la développer) la question de « la limitation voire de l'arrêt de la production d'écrans. »

CAROLINE



Un peu d'histoire contemporaine par Fred





À propos de Bill Gates : des chefs d'accusation, pas du complotisme

Bill Gates : il suffit de prononcer ce nom pour se voir rallié aux rangs des complotistes et, de ce fait, exclu du débat des opinions acceptables. La même chose n'arrive pas pour tous les protagonistes de la scène politique internationale. Il existe pourtant un certain nombre d'éléments sur lesquels il serait intéressant de s'attarder, à propos de la carrière et des activités de cet illustre personnage, homme le plus riche au monde entre 1995 et 2017, aujourd'hui à la tête de la plus puissante fondation philanthropique qui ait jamais existé.

COMMENÇONS PAR OBSERVER que Microsoft, le colosse de l'informatique à l'origine de sa fortune, a accumulé dans les décennies un très lourd passif avec les tribunaux du monde entier. Nous ne retiendrons ici que les trois principaux procès qui ont contraint l'entreprise à payer plusieurs milliards en amende, pour abus de position dominante (Tribunal de la Commission Européenne, 2004 et 2013) et pour infraction des lois antitrust (Tribunal de l'État de Columbia, 2001) ⁽¹⁾. Ce qui a été condamné des deux côtés de l'Atlantique est la méthode que l'entreprise a mis en place, délibérément et pendant plus de vingt ans, pour créer des situations de conflit d'intérêt à son avantage, éliminer la concurrence, empêcher les consommateurs d'acheter autre chose que ses produits. Microsoft n'a pas créé par hasard « le plus grand trust de l'histoire des États-Unis après Standard Oil » ⁽²⁾. Cet énorme masse de pouvoir illicite était à la fois sa stratégie et son objectif. En d'autres termes : sa vision du monde.

À ce propos, les enquêteurs ont révélé un détail éloquent. « Embrace, Extend and Extinguish » (EEE en abréviation) est le slogan que Microsoft utilisait en interne pour décrire la stratégie de lancement de ses nouveaux produits. La méthode consistait à copier et reproduire des logiciels standards existants, largement utilisés et parfois gratuits, les étendre ou les prolonger de façon à créer des nouveaux standards propriétaires, puis utiliser les différences au détriment des concurrents et des utilisateurs ⁽³⁾. En français on traduirait « Adopte, étend et étouffe » : pas vraiment prémonitoire d'une imminente vocation humanitaire. C'est pourtant en 2000 que voit le jour la Fondation Bill & Melinda Gates (FBMG), qui va atteindre en quelques années une dotation financière de 50 milliards de dollars, et devenir le plus important organisme philanthropique privé au monde. Sa présence est prépondérante dans le secteur sanitaire (80 % du

total des fonds privés mondiaux) et dans celui du développement (50 %). Avec ses financements elle représente 75 % des fonds privés investis en Asie du Sud (tous secteurs confondus), 50 % sur le continent africain ⁽⁴⁾.

exercée par Bill Gates, on devrait tenir compte aussi du 8,18 % versé, sur la même période, par GAVI (Global alliance for vaccines and immunization), branche de la FBMG créée par un don d'un milliard de dollars ⁽⁵⁾, et dont le but est de



Personne, en dehors de ses dirigeants et stratèges, n'a encore essayé de cartographier le détail des investissements de la FBMG dans le monde. Un élément rendu public en janvier 2020 mériterait toutefois d'attirer l'attention de la presse. Les financements de la Fondation s'élèvent à 12,12 % du budget de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour les années 2018-2019, ce qui fait d'elle le premier donateur privé de cette agence de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Mais pour comprendre la réelle influence

promouvoir des campagnes de vaccination à travers le monde. Avec un total de 20,40 % du budget, FBMG et GAVI composent le plus consistant des financements de l'OMS, devant les USA (15,8 %) et le Royaume-Uni (7,91 %). Juste pour se faire une idée, la France n'y est que pour 0,55 %, la Chine 0,21 % ⁽⁶⁾.

Il peut être utile de rappeler ici que l'OMS devrait être en mesure de fournir des directives *super partes* aux gouvernements, de jouer un rôle d'arbitre indépendant, librement financé par l'argent

publique des 193 états membres de l'ONU. C'est l'OMS qui a signalé aux gouvernements européens la nécessité de rendre obligatoires certains vaccins plutôt que d'autres. C'est l'OMS qui établit s'il est plus urgent d'éradiquer la Polio en Asie ou le Choléra en Afrique. C'est l'OMS qui a décrété l'état d'alerte pandémique, et c'est bien sûr l'OMS qui inspire la stratégie de gestion de la crise sanitaire actuelle.

Mais il est tout aussi utile de rappeler que Bill Gates ne s'est pas dépouillé de tous ses biens pour devenir philanthrope. Il a gardé la main sur un portefeuille financier qui vaut plus de 50 milliards de dollars (7), investis dans tous les secteurs de l'économie, y compris l'industrie pharmaceutique.

la FBMG pourrait tout naturellement le remplacer, pour devenir l'unique référent officiel global en matière de santé. À ce moment-là, les contribuables du monde entier pourront verser leurs impôts directement dans les poches de Bill Gates, sans passer par tous ces intermédiaires inutiles.

Et pourtant, quand l'attention des média se concentre sur la personne de Bill Gates, de quoi parle-t-on au juste ? De complotisme.

Les principaux organes de la presse internationale ont adopté un point de vue étonnant : de tout ce qu'on pourrait dire de ce champion mondial du conflit d'intérêts, converti à la philanthropie comme méthode d'enrichissement, de prise de pouvoir et d'évasion fiscale, les journaux

throphe victime de la populace ingrate. Et comme ces articles sont souvent très longs et détaillés, on en tire l'impression que le sujet *Bill Gates* y soit épuisé au-delà de toute possibilité de doute. Il ne reste plus, aux lecteurs, que de blâmer cette satanée liberté d'expression qui génère tant de calomnies et de confusion, que les braves journalistes du *Monde* doivent ensuite débayer – braves journalistes du *Monde* qui, soit dit en passant, ont encaissé en 2019 un don de quatre millions d'euros de cette tentaculaire FBMG (9).

Et voilà comment Bill Gates, que personne n'a jamais élu et personne ne pourra jamais destituer, est devenu pratiquement intouchable, et peut continuer de consolider son hégémonie dans les secteurs de la santé, de la technologie et du développement.

De quoi faire pâler le plus machiavélique des complotistes.

ENRICO



Comment croire à la neutralité de l'OMS, si son plus grand mécène est un géant de la finance, présent dans tous les continents et dans tous les secteurs de l'économie ? Comment ne pas remarquer que, avec ses investissements, la FBMG a de fait transformé l'OMS en une sorte d'agence privée au service de ses intérêts, mais toujours largement financée par des milliards d'argent public? Sans oublier les trois étapes de la sinistre « méthode Microsoft » (adopte, étend, étouffe), qui vise à phagocyter la concurrence pour l'éliminer : une fois décrédibilisée l'OMS,

ne s'intéressent qu'à des théories complotistes totalement farfelues, glauques, caricaturales. Cette pratique inspire des articles comme ceux du *Décodex du Monde* (8), où les journalistes prennent le temps de déconstruire et réfuter une par une et point par point des thèses parfois très complexes mais complètement improbables, dont souvent le lecteur n'a jamais eu vent ailleurs.

L'effet est bluffant : accusé de crimes monstrueux qui n'ont jamais eu lieu, Bill Gates devient l'emblème même de l'innocence malmenée, du pauvre philan-

(1) Sur Wikipédia, à la page « Affaires et controverses de Microsoft », consultée le 8/1/2021.

(2) Selon la définition de Thomas Penfield Jackson, juge instructeur du procès.

(3) AFP, « US Department of Justice Proposed Finding of Fact-Revised », p. 9 du fichier PDF.

(4) www.deco.org, « The rôle of philanthropy in financing for development-deco », consulté le 23/11/2020.

(5) *Le Monde*, « Vacciner un milliard d'enfants en dix ans », 15/12/2005.

(6) Toutes les données sur le budget de l'OMS se trouvent sur son site officiel : www.open.who.int

(7) RaiTre, « Disorganizzazione mondiale » Report, RaiTre, 11/05/2020.

(8) Voici quelques titres du *Monde* parmi les incontournables du genre : « Il aurait financé la pandémie, planifié la vaccination... Ce que vous avez lu sur Bill Gates est-il vrai ? », 24/06/2020 ; « Coronavirus : Bill Gates ciblé par des rumeurs et infox complotistes », 5/02/20 ; « Bill Gates a-t-il dit que les vaccins sont 'une des clés de la réduction des niveaux de population' ? », 6/02/20.

(9) Médiapart, « La Fondation Gates donne 1,9 million d'euros au 'Monde' », 8/10/2019. Le titre est trompeur : l'article explique bien que la FBMG a versé 1,9 million au *Monde* et 2,1 au *Monde Afrique*, pour un total de 4 millions.

$$2+2=5$$

Souriez, vous êtes soignés

De semaine en semaine, la seconde vague de verrouillage, annoncée à demi-mots dès cet été, a progressé par étapes jusqu'au reconfinement, et l'on nous prépare déjà à une troisième. De jour en jour, d'heure en heure, l'Etat, les autorités sanitaires et les médias entretiennent la terreur, répétant comme une litanie leurs chiffres hypnotiques, sidérant les esprits par un bombardement d'informations partielles, d'annonces choc et de consignes paradoxales.

CETTE PROPAGANDE MASSIVE et la peur qu'elle sème dans les rues nous empêchent de penser. La panique emprisonne l'attention sur une vision rétrécie du danger, ne permettant pas de recul, tétanisant le raisonnement. Il est admis de critiquer la « gestion de la crise », de râler contre l'incompétence des responsables, de dénoncer des erreurs et des injustices, de réclamer à l'État et à l'industrie de meilleurs services de santé, mais pas de critiquer la terreur elle-même, pas de remettre en cause la gravité de l'épidémie.

De nombreux médecins et scientifiques contestent les chiffres et discours alarmistes, mais les médias ne relaient pas leur parole, si ce n'est pour la condamner. Remettre en cause la version officielle des faits, c'est tomber dans le « complotisme ». À la peur de tomber malade s'ajoute la peur d'être infecté par des pensées hérétiques, non certifiées par les experts.

Certes, nous n'en serions pas là, à ce point de paralysie de l'esprit critique, sans ces vingt ans de bourrage de crâne assimilant à du « complotisme » toute résistance aux mensonges du pouvoir, vingt ans de désinformation croisée entre les grands médias qui défendent leur ancien monopole discrédité sur l'information manipulable et le brouhaha d'Internet où la simple bêtise et la paranoïa se mêlent aux multiples propagandes ennemies. Le sentiment d'être noyé d'infos invérifiables et la peur du fake sont déterminants dans la passivité face à l'incroyable absurdité de ce spectacle sanitaire.

Car si au printemps l'épidémie nouvelle et mal connue pouvait sembler

justifier des réactions maladroites et disproportionnées, la prétendue seconde vague de cet automne ne le permet pas. La maladie est mieux connue et il n'est plus possible de ne pas douter des discours alarmistes à son sujet. Il est devenu trop évident que depuis cet été les chiffres produits par le dépistage massif sont utilisés de manière insensée pour répandre la peur et justifier des choix politiques. Il faut toute l'agressivité de la propagande pour tétaniser cette évidence. Et cette propagande aurait rapidement perdu en crédibilité si elle n'avait su exploiter la recrudescence saisonnière normale des morbidités.

Depuis cet été, des centaines de médecins et de scientifiques en France prennent la parole pour contester cette politique de la peur, expliquer en quoi les chiffres sont manipulés et donner les informations manquantes pour les comprendre⁽¹⁾. Ils affirment que la gravité de cette épidémie est phénoménalement surestimée, ils rappellent qu'elle n'est réellement dangereuse que pour un nombre très limité de personnes fragiles (principalement les personnes de plus de 80 ans ou atteints de co-morbidités), et que s'il faut bien sûr protéger ces personnes, cela ne justifie pas les mesures sanitaires d'exception sur l'ensemble de la population, qui produisent des dégâts de santé et des effets sociaux autrement plus destructeurs : provoquent bien d'autres décès et morbidités, créent une crise économique, dévastent la vie sociale, suppriment la démocratie.

Il n'est sans doute pas utile de contester que masques, gestes barrières et distanciation peuvent empêcher un certain nombre de décès, mais ce sera un

nombre relativement faible en regard duquel les sacrifices exigés de la société sont totalement disproportionnés. Même le décompte officiel des décès Covid, avec tous les biais qui le grossissent, ne permet pas de mettre en évidence une surmortalité réellement catastrophique par rapport aux autres années, et ne peut pas justifier les dégâts incommensurablement plus élevés des politiques de verrouillage.

Bien sûr, cette disproportion, cet emballement insensé de la réaction sanitaire doit beaucoup aux contradictions de notre système de santé industriel, pris entre son rôle moral, l'abstraction scientifique et la logique gestionnaire, un système qui à la fois subit une politique de réduction des coûts et se voit demander de réduire le nombre de morts « quoi qu'il en coûte ».

Il faut nous interroger sur le sens d'une santé réduite à l'objectif de prolonger statistiquement la survie, ainsi que sur le rapport de dépendance qui structure la médecine : on considère la santé avant tout comme le produit d'une activité technique, un service qui doit être fourni au public et dont l'État est le garant. La peur de ne pas assumer cette responsabilité peut expliquer en partie les réactions paniques et démesurées des autorités médicales et de l'État. Et l'obéissance à leurs décisions insensées se présente à tous les échelons comme une affaire de responsabilité juridique, une affaire de « protocole » : il faut s'en laver les mains. « Prendre soin » devient une formalité au nom de déresponsabilisation en chaîne, les malades, les personnes âgées dépendantes et les enfants encaissent massivement les mauvais traitements.



Mais même si de tels paradoxes ont beaucoup contribué à l'emballement, cet automne il est devenu impossible de ne pas s'interroger sur ce qu'il y a de volontaire dans cet emballement, ce qu'il y a d'intéressement, de manipulation et de falsification dans le discours sanitaire.

La psychose générale qui emporte les bienveillances dans une direction absurde ne s'est pas développée toute seule : bien qu'elle soit favorisée par les faiblesses de notre culture, elle est avant tout produite et entretenue par une propagande acharnée. L'instrumentalisation politique et économique de l'épidémie est bien plus significative que les contraintes juridiques, la panique sincère et l'incompétence des gestionnaires. C'est tellement grave, tellement énorme, que beaucoup d'entre nous refusent de le reconnaître et se replient dans le déni.

A quoi ça rime ?

Quel sens aurait une telle politique ? Pour certains, enclins à une conception policière de l'histoire qui s'arrête à dénoncer un crime et ses coupables, il s'agit d'un « hold-up » commis par une minorité corrompue contre une société innocente. Mais il ne suffit pas d'identifier quelques criminels au pouvoir, il faut reconnaître que cette crise favorise et accélère certaines tendances historiques de nos sociétés.

La terreur n'est pas nouvelle, c'est une tactique politique à laquelle même nos démocraties libérales font régulièrement appel, et de plus en plus depuis les années 80, en se servant principalement des actes « terro-

ristes », mais aussi de temps en temps avec des menaces sanitaires. La terreur, c'est :

- piéger les esprits dans une guerre spectaculaire dont le scénario, toujours le même, est : « nous sommes en guerre » contre un ennemi absolu (omniprésent, invisible, increvable, qui peut frapper partout, qui se cache au milieu de nous), nous devons tous nous unir contre lui ; se servir de cette menace pour détourner l'attention des véritables problèmes sociaux en exigeant une unanimité factice occultant les rapports de domination et d'exploitation ;

- instaurer un état d'urgence qui permet de suspendre les procédures démocratiques ordinaires (aussi insuffisantes soient-elles) pour un certain nombre de décisions politiques autoritaires et coercitives, inacceptables en temps normal ;

- faire régner la peur et la panique, une situation émotionnelle qui submerge les citoyens, les empêche de réfléchir, de prendre du recul, les contraint à adhérer, à se conformer, à demander la protection du pouvoir.

L'épidémie est utilisée comme une menace terrorisante pour gouverner de manière autoritaire, faire taire les réels conflits sociaux, suspendre la contestation, développer les moyens de surveillance et de coercition. Le contenu des mesures sanitaires est clair : réduire au minimum l'activité sociale, interdire les rencontres et rassemblements, supprimer la vie publique, séparer et isoler les individus, les enfermer chez eux devant des écrans, leur faire craindre le contact avec autrui, les culpabiliser.

Au nom de l'union nationale contre un danger biologique, régner par la division, briser les solidarités, répandre le soupçon, la délation, les conflits mesquins au sujet de l'obéissance aux ordres et de l'orthodoxie de la pensée, le conformisme violent et la haine des bouc-émissaires.

Si cet incroyable verrouillage a été possible, c'est parce que les citoyens sont tous équipés, à leur domicile et dans leur poche, d'outils de télécommunication qui permettent de vivre enfermé, isolé mais connecté. Sans sortir de notre bulle, nous pouvons discuter, regarder, consommer, commercer, télétravailler, bénéficier d'une flatteuse sensation de présence au monde et de participation à la commu-

nauté. La vraie vie sociale se vit dans l'espace public, l'espace du contact, des rencontres directes, libres et non-programmées, le monde réel dont nous nous nourrissons, que nous pouvons nous approprier et où nous pouvons être forts ensemble. Sans cela, nos ordinateurs ne nous fournissent qu'un substitut de vie sociale, une société captive, où nos activités sont cadrées, mises en boîte, analysées, tracées, administrables et exploitables à volonté.

Au nom de l'épidémie, on s'empresse d'installer dans tous les aspects de la vie la médiation des écrans, de l'industrie des télécommunications et de l'informatique, tant pour le profit des marchands que pour le pouvoir que cette industrie crée sur nos vies, les immenses possibilités de surveillance, de gestion, de domination. Une évolution totalitaire dont l'actuel déploiement de la 5G est une étape décisive.

Ce qu'il y a de « totalitaire » là-dedans ne se reconnaît pas tant au bruit des bottes des militaires qu'au bruit des pantoufles et des clics des citoyens assignés à résidence.

Les industries des télécoms et du numérique font partie, avec les industries pharmaceutiques et biotechnologiques, des grands gagnants de cette politique catastrophiste et de la crise économique qu'elle organise ⁽²⁾. Ce qui est fait au nom de l'épidémie – le sabotage des économies nationales annonçant de gigantesques réformes capitalistes – ressemble à une brutale opération de restructuration économique, comme celles que les instances néo-libérales internationales ont imposées à des pays en faillite depuis les années 1980.

Certaines le revendiquent dans leur langage, comme le FMI (Fonds Monétaire International) ou le FEM (Forum Economique Mondial) qui appellent à « saisir cette fenêtre d'opportunité » pour accélérer la transformation du monde à laquelle elles travaillent.

Le capitalisme connaît régulièrement des crises, ceux qui en ont une vision stratégique tentent d'en tirer parti, comme ceux qui n'y cherchent qu'un profit à court terme. Il ne s'agit pas d'un

complot mystérieux, ce sont là des tendances structurelles du capitalisme, dans lesquelles convergent une multitude d'intérêts concurrents et discordants.

Le capitalisme est devenu catastrophiste : les désastres économiques et biologiques qu'il provoque, au lieu de le freiner, sont pris comme autant de nouvelles raisons de continuer dans la même direction, spéculer et produire de manière insensée, progresser dans l'exploitation et la dépossession. Les Etats se présentent comme les seuls à même d'administrer la catastrophe par des politiques autoritaires développant la financiarisation, la surveillance, le contrôle, la contrainte, les industries vendent les solutions technologiques aggravant la dépendance et l'irresponsabilité, et cela permet à tous de se dire écolos ⁽³⁾.

Les catastrophes fournissent de nouvelles raisons d'être à un système social dont la nullité et la toxicité se font toujours plus sentir. Ce système n'arrive pas à se légitimer seulement par ses promesses défailtantes de liberté, de bonheur et de prospérité, il se justifie aussi par la peur, il a un profond besoin de dangers, d'ennemis et de catastrophes dont nous menacer et nous protéger : la guerre, le terrorisme, le fascisme, les famines, les maladies, le réchauffement climatique... La terreur est une fonction essentielle à nos sociétés capitalistes, et son usage politique croît à mesure que s'abîme leur valeur.

Dans cette perspective, l'actuelle politique sanitaire nous a malheureusement fait franchir une étape déterminante dans le renoncement et la dépossession, elle a créé un rapport de forces sur lequel il sera difficile de revenir. L'instauration de mesures d'urgence antisociales à ce point injustifiées et leur acceptation par la population sont un précédent historique pour les crises à venir. A moins que nous arrêtons de nous laisser faire, il n'y aura pas de retour à la normale.

L'État et les médias semblent déterminés à faire durer cette crise aussi longtemps que possible. Puis, au prochain coup de sifflet, pour une nouvelle épi-



démie, un accident nucléaire ou autre chose, nous serons sommés de renoncer à nouveau à la vie publique, nous confiner, suivre des protocoles absurdes, nous tracer électroniquement, obéir à d'autres mesures terrorisantes et anti-démocratiques, s'ajoutant à celles justifiées par la lutte contre le terrorisme. Etant donné que l'épidémie de Covid-19 n'est en réalité pas significativement plus dangereuse que bien d'autres maladies que nous connaissons déjà, il n'y a pas de raison que les mêmes mesures ne soient pas renouvelées au nom des prochaines gripes ou d'autres épidémies ordinaires.

Ce tournant catastrophiste est peut-être plus grave encore que les énormes dégâts sanitaires, sociaux et économiques de la guerre contre le virus. Nos démocraties basculent du côté totalitaire.

Ce qui mérite d'être appelé totalitaire, ce n'est pas tant la « restriction des libertés » et une oppression exercée sur l'individu, c'est plutôt l'atomisation qui nous réduit à être des individus isolés, n'ayant pas d'autre vie sociale que celle passant par le pouvoir et les machines : c'est la suppression de la vie publique, la destruction de la solidarité, du sens de la communauté et du contact avec autrui, le règne de la terreur. C'est aussi la destruction de la vérité et du contact avec la réalité.

Voilà bien ce qui nous arrive : un gigantesque délire protocolaire, une schizophrénie prescrite, une sorte d'exercice de docilité mentale. Nous devons croire à une peste imaginaire, chacun est sommé de jouer le jeu de cette mascarade, participer au spectacle de la terreur et montrer qu'il renonce au sens commun.

Voilà la signification des mesures sanitaires hypocrites, accompagnées de la condamnation de toute critique dans une ambiance de lynchage et de lâcheté intellectuelle ⁽⁴⁾. L'obligation du port du masque est le symbole de ce muselage, et c'est pourquoi tant de gens la trouvent révoltante, même sans oser le dire : ils sentent qu'il s'agit d'une offensive contre la dignité et la vérité, contre la décence commune.

Imposer masques et protocoles absurdes à la jeunesse et à l'enfance, c'est non seulement les maltraiter en exacerbant la violence disciplinaire et en leur imposant des conditions psychopathologiques de développement, mais c'est aussi leur apprendre à vivre dans la terreur, le mensonge organisé, l'hypocrisie obligatoire, la soumission à la « post-vérité » édictée par les autorités. Cette offensive totalitaire porte aussi atteinte à notre immunité : notre capacité d'auto-défense, plus largement notre capacité d'entretenir une relation avec le monde tout en restant soi-même, distinguant ce qui nous est propre et ce qui nous est impropre, capacité qui est non seulement physiologique mais aussi émotionnelle et mentale, et à laquelle participent nos capacités de jugement, notre esprit critique et notre libre contact avec autrui.

Nous sommes aujourd'hui divisés, par la distanciation mais aussi par la peur et la confusion produites par la propagande et les désinformations croisées. Il nous faut nous rassembler à nouveau, cesser de nous laisser intimider, oser parler et penser ensemble la situation. Remettons les pieds sur terre et dans l'espace public. Face à ce qu'il y a de totalitaire dans la présente crise, réaffirmons la solidarité, réaffirmons le sens commun qui permet la dignité et la vérité.

Défendons notre droit à la rencontre et au rassemblement, sans lequel aucun droit politique n'est possible, et sans lequel aucun rapport de force, pour quelque lutte que ce soit, ne peut jamais se constituer.

Opposons la désobéissance civile à la politique de la terreur et à sa mascarade de science. Ne laissons plus les pouvoirs publics et les intérêts privés gouverner tyranniquement au nom d'une urgence sanitaire falsifiée. Ne les laissons plus usurper l'autorité scientifique pour rendre indiscutables leurs décisions politiques intéressées.

Cette crise va continuer à être exploitée pour mener de grandes réformes néo-libérales et anti-démocratiques, refusons qu'elles nous soient imposées au nom de l'épidémie et d'un chantage à la survie. Contre l'expertise technique et les impératifs de gestion de l'industrie médicale, réclamons notre droit de décider ce qu'est une vie bonne.

Ne laissons pas s'installer ce monde sans contact. Refusons les technologies qui le construisent, notamment le réseau 5G et les mouchards électroniques de toutes sortes. Ce refus implique une réflexion critique sur nos usages numériques : le séduisant smartphone qui a envahi nos vies est actuellement l'outil-clé de ce

projet de société totalitaire nous enfermant dans nos bulles connectées.

Défendons, cultivons la présence. Refusons le « distanciel » et la mise en place des télécommunications dans toutes les activités : commerce en ligne, télétravail, téléenseignement, télémedecine, numérisation des services publics, fermeture des universités, etc. Refusons le port du masque obligatoire en milieu scolaire par les enfants et les adultes.

Face au choc économique, développons nos propres solidarités, réapproprions-nous nos besoins et les moyens de les satisfaire.

UN HUMANISTE ET SES MICROBES

(1) Lisez les différentes interventions qui ont réussi malgré tout à être publiées dans la presse. Voir notamment cette dernière tribune : www.regards.fr/idees-culture/article/tribune-le-confinement-constitue-un-remede-pire-que-le-mal-pour-la-societe.

Et cette analyse de la surmortalité : www.jim.fr/medecin/actualites/pro_societe/e-docs/mortalite_du_covid_en_france_ce_que_nous_apprennent_les_chiffres_tribune_185202/document_actu_pro.phtml

(2) Voir www.terrestres.org/2020/04/27/ne-laissons-pas-sinstaller-le-monde-sans-contact

(3) Voir Jaime Semprun et René Riesel, *Catastrophisme, administration du désastre et soumission durable*, Ed. Encyclopédie des Nuisances, 2008.

(4) George Orwell, l'auteur de 1984, roman qui mettait en scène le célèbre *Big Brother*, dénonçait le totalitarisme comme une « tournure d'esprit » très répandue dans les pays démocratiques, caractérisée par « la lâcheté intellectuelle », l'acceptation du mensonge politique, l'abandon du souci de la vérité et de la liberté d'expression, commandés par l'adhésion partisane et l'urgence de la guerre. (Voir *Réflexions sur la guerre d'Espagne*, Préface inédite à *Animal Farm*, et *Où meurt la littérature*, in *Essais, articles et lettres*, éd. Ivrea/Encyclopédie des Nuisances.) Orwell disait dans 1984 que, face à la falsification totalitaire, la liberté la plus fondamentale, c'est « la liberté de dire que deux et deux font quatre ».



LA NOUVELLE VENUE DU FROID

Comme dans un rêve

UNE NOUVELLE JOURNÉE commençait pour Mario Volfoni. Il sentait ce matin, plus que l'envie de soulager sa vessie, un besoin viscéral de café.

La machine à expresso venait d'achever sa besogne quotidienne et le toaster son service deux tranches. Une demi mangue et un jus d'ananas fraîchement pressé l'attendaient sur la table. Il s'assit lourdement et marqua une pause pour donner à son cerveau le temps d'émerger des brumes du sommeil. Il prit une inspiration, lente et profonde avant de se saisir de ses lunettes. L'œil bouffi, il les regarda avec une attention soutenue. Elle n'avait rien de particulier ces lunettes, bien que les branches soient un peu épaisses à son goût. Dans un geste lent et mesuré, Mario les déposa sur son nez. La vision changea, le monde autour de lui se modifia légèrement pour devenir plus clair, mais non plus joyeux. Il prit le journal qui se trouvait à côté de lui et ce qu'il y lut sur la première page augmenta encore l'angoisse qui lui remuait le bas-ventre.

« Encore trois grandes figures de l'économie mondiale succombent à la CuDÉC-31.

Aujourd'hui, 11 Octobre 2033, Carlo Dimeta, PDG des laboratoires SofiX, Laureen McHaul, directrice des entreprises Terr-Astr et Youssef Tar-Adji premier consul de l'Union Ottomane, ont succombé hier aux symptômes de la CuDÉC-31 après plusieurs mois d'observation et de soins intensifs. »

-Torrieux, ça continue... lâche Mario pour lui-même en reposant le papier sur la table.

Une gorgée de café chaud lui descend le long de l'œsophage, pour aussi réconfortant que ça puisse être par les temps qui courent. Mario Volfoni se frotte les tempes, comme pour chasser une migraine qui n'existe pas. Il espère chasser la peur tapie au fond de lui, cette peur qui tend doucement vers la panique. Oui, il a peur Mario, et ça le prive autant de sommeil que de tranquillité. Il a beau chercher à minimiser le risque, à se faire

une raison, à se convaincre qu'il ne fera pas parti des millions de morts causés par cette maudite cochonnerie de CuDÉC, il n'est pas con non plus le Mario, il sait que ce ne serait qu'un peu de poudre jetée devant ses yeux sans sommeil. Parfois, Mario se demande comment ça se fait que lui soit toujours en vie alors que tant d'autres se sont déjà fait cueillir par la nouvelle grande faucheuse à la mode. « Y'a pas d'raison, j'peux même pas me croire béni ! Si je l'ai été à un moment, c'est bien ça qui va finir par me faire crever. »

avec le sentiment d'être un lièvre dans une forêt de loups. C'est trois cent quarante jours de trop selon lui. Faut dire que Mario, il était plutôt du côté des loups et des requins normalement alors là, forcément, ça ne le mettait pas jouasse d'avoir changé de camp d'un coup. Et, sur cette chasse-là, ce n'est pas tout le pognon qu'il avait, ni toutes les relations qu'il entretenait qui pourraient lui sauver la couenne ! Ça, il le savait, et ça lui collait des insomnies à la pelle.

- Cochonnerie de CuDÉC ! assène-t-il



Mario Volfoni rajoute six gélules de Vita-coc, dans son café, pour se donner de l'énergie et un minimum de contenance au travail. Au début, deux gélules suffisaient à lui faire oublier la CuDÉC et à reprendre du poil de la bête pour attaquer la journée. Aujourd'hui six gélules lui tiennent tant bien que mal la matinée. Trois cent quarante et un jours qu'il dort

pour le silence environnant.

Il avale son expresso d'un coup et ne touche pas au reste de son déjeuner. Il a l'estomac trop serré pour ça Mario. Il devrait arrêter de lire les nouvelles, ça le rend fébrile mais il espère trop voir un jour apparaître le titre qui annoncera la fin de la pandémie. Tout court, tout net, qu'elle s'arrête comme elle est apparue.

Même s'il n'y croit plus vraiment à ce titre. Il se lève et veut demander à sa domot'aide de lui préparer ses affaires du jour.

« ... »

Il tousse, Mario Volfoni. Il réussit à se calmer et retente :

« ... »

Il réessaye encore.

« ... »

La bouche ouverte, les veines saillantes sur la gorge, les yeux exorbités il est au bord de s'étouffer tant il veut qu'un infime son sorte de sa bouche. Il ne veut plus parler, il veut crier, hurler, gueuler face à l'invincible silence de sa maison gérée par commande vocale. Il chancèle Mario et se rattrape in extremis sur le bord de sa table. Les seuls bruits audibles sont ceux de ses pantoufles sur le parquet, de sa main sur le mobilier. Il est à bout de souffle, les yeux rouges et la bave aux lèvres.

"Oh non bordel, ça y est".

Quelques mots formés dans sa tête qui ne passeront sans doute jamais le bord de ses lèvres baveuses.

« Non ! Non, non, non ! »

Il ne veut pas y croire Mario, non, surtout pas à ça. Il se précipite vers la cafetière pour se resservir un café, se réchauffer la glotte et ça ira mieux après. C'est ça qu'il se dit. Et Mario s'en fout partout du café tellement il a les mitaines qui tremblent. Il parvient à remplir une tasse et s'envoie le noir liquide brûlant d'un coup derrière la cravate. Ça lui arrache la trachée comme jamais et pas un son ne sort de sa bouche pour exprimer sa souffrance. Il suffoque Mario, il a les yeux qui pleurent et la gorge en feu, le silence pour seul compagnon, pour seul témoin de son agonie naissante. Le silence, lourd, éternel qui s'installe deviendra son seul et unique compagnon pour le peu de temps qui lui reste à vivre.

Mario savait pertinemment que ce serait la première chose à foutre le camp. Tous ceux touchés depuis deux ans avaient commencé par ne plus pouvoir jacter, plus un mot, rien, nada. Puis l'ouïe

suivait, question de jours ou de mois pour certains. C'étaient les premiers cadeaux de la CuDÉC. Le monde du silence pour les grandes gueules qu'avaient la langue trop bien pendue et le portefeuille trop charnu.

Au début, les États s'étaient remis en mode Covid-19, déterré le masque de guerre et remisé toute la population dans leurs chaumières, sans que rien ne fasse diminuer la crise. Après un an de panique, les médecins et les chercheurs qui avaient survécu étaient unanimes :

« La CuDÉC-31 touche uniquement les personnes qui entretiennent des rapports très étroits avec le profit et/ou, le pouvoir. Selon les études menées au cours de l'année passée, tout individu qui privilégie son intérêt personnel au détriment d'autrui ou de l'environnement (entendu la Nature), par ambition, par cupidité ou avidité, par malignité ou perversité s'expose dangereusement aux effets de la CuDÉC-31. »

« Ben voyons !! qu'il s'est dit Mario, c'est qu'ils nous prennent vraiment pour des caves ! Ils se sont fait laver la matière grise par les altermondialistes et les hippies ? Ou bien quoi ? C'est les catholiques qui tentent de reprendre le pouvoir en essayant de tous nous transformer en Jésus ? Les écolo-terroristes qui ont trouvé une saloperie à injecter dans l'air que respirent les puissants ? »

Et bien non. Le pire, c'est que l'année qui a suivi a donné raison au corps médical. Surtout à ceux qui ont survécu. Ils ont appelé ça la CuDÉC ces niais, « Cupidité à Dégénérescence Cérébrale ». Faut dire, ils ont obtenu un diplôme de médecine, pas un prix de l'imaginaire. Ça ressemblait pourtant pas mal à de la science-fiction leur affaire, surtout qu'ils ne pouvaient rien nous en dire les comiques en blouse blanche. Aucune contamination physique connue, aucune transmission sexuelle, pas de pic saisonnier, non, rien. Ça contamine, du petit tortionnaire de bureau aux magnats de la bourse, sans oublier les politiciens mielleux, avec toujours les mêmes symptômes, de Vladivostok à Buenos Aires en

passant par Montréal. La voix qui passe en sourdine, pour l'apéro, puis l'ouïe qui débarque, en guise d'entrée. Ensuite, c'est la cervelle qui passe à table. Comme plat de résistance, l'encéphale commence à pédaler, tranquillement, pas vite, puis pas vite-vite du tout. Ça ralentit jusqu'à ne plus savoir combien font deux plus trois. La machine cérébrale qui se met en grève gentiment quoi. Ça a été la foire au cerveau lent dans tous les hôpitaux du monde. Une belle régression, pour passer vite fait du statut de carnassier à celui de légume, jusqu'à finir en soupe. Et d'un coup, c'est le dessert, ça saute, ça débranche, ça s'arrête là. Rideau, ceux qui se croyaient les rois d'hier deviennent les composts de demain.

Y'en a bien qui ont réussi à stopper l'évolution de la maladie pas trop tard, ils sont encore bons à planter des choux ceux-là. Mais même si t'as donné tout ce que tu possédais, t'es pas pour autant sorti d'affaire. Ce qu'il faut que t'abandonnes, c'est l'esprit, l'envie, le truc au fond de toi que t'as construit pendant des années en tondant la laine sur le dos des moutons qui te suivaient. Faut que tu deviennes quelqu'un d'autre avant de devenir sourd et muet comme une carpe. Y'a bien quelques malins qui ont essayé de donner toute leur fortune à des organismes de bienfaisance avant d'aller se cloîtrer dans un monastère, en mode repent. Ça ne les a pas sauvés pour autant. Ils s'imaginaient sans doute comment ils allaient se refaire, une fois que le vaccin serait trouvé. Y'a l'air que ça ne fonctionne pas comme ça, parce qu'ils y sont sortis les pieds devant, de leur monastère. En vrai, on ne sait pas comment on la chope cette cochonnerie, c'est ça le hic. Nos médecins et chercheurs ont eu tellement la chienne que la CuDÉC s'en prennent aussi aux menteurs qu'ils ont été honnêtes pour le coup. Ils ont avoué qu'ils n'y comprenaient rien, qu'ils ne trouvaient aucun remède avec la médecine moderne. C'est limite s'ils ne nous ont pas conseillés de nous remettre à prier.

Ça, ça le rend fou Mario, être impuissant, n'avoir aucune solution. Ça tourne en boucle dans son crâne parce qu'il ne

veut pas y passer lui, nourrir les vers ça l'intéresse moyen comme avenir. Il avait déjà donné tout ce qu'il avait. Pas de gaieté de cœur bien sûr, même si c'est peut-être ça qui lui a donné du répit. Pourtant, il se doutait que la maladie finirait par le rattraper parce qu'il aimait trop ça, le goût du blé, l'odeur de l'argent et la couleur des billets. Il en avait besoin comme un crocodile de son pluvier. Les chiffres à rallonge sur ses comptes bancaires ouvraient des portes, faisaient des ponts d'or, donnaient de la notoriété, créaient du respect même. Il avait fini par adorer ça Mario, faire tout ce qu'il voulait et que les autres s'alignent, se faire obéir par tous, sans concession. Le bonheur de vendre du rêve aux innocents pour leur faire cracher le fric qu'ils n'avaient pas. Les attraper dans sa nasse en somme. Ça s'était la vraie vie. Résultat, c'est ça qui va l'amener entre quatre planches de sapin brut.

Qu'est-ce qu'il va faire maintenant Mario ? Attendre le trépas, sans dire un mot ? C'est pas son genre mais est-ce qu'il a le choix ? Et ça ne lui dit rien d'aller au travail, il n'y aura personne pour entendre ses ordres. Il peut bien les écrire sur sa tablette mais Mario, c'est sa gouaille qui lui a permis d'arriver là où il était alors ce n'est pas en tapant des mots sur des claviers qu'il va se faire obéir. Surtout qu'avec les mitaines qui continuent à danser la gigue au bout de ses bras, ça ne risque pas d'être bien intelligible ce qu'il pourrait taper. Il erre dans le silence de sa maison, sans bien savoir quoi faire, tapant des mains, autant pour rompre le silence que pour appeler sa domot' aide au secours. Mais ça reste une intelligence artificielle. A chaque claquement de main, sa voix douce et chaude résonne dans toute la maison : « Bonjour M.Volfoni, demandez ce dont vous avez besoin et il me fera plaisir de vous aider ». Des mains qui claquent à nouveau. « Bonjour M.Volfoni, faites-moi savoir en quoi je peux vous être utile aujourd'hui. » Encore des mains tapées l'une contre l'autre « Bonjour M.Volfoni, ... »

Un beep sonore retentit à son oreille et, en lettres fines d'un vert émeraude, les mots « Fin du programme de 30 min »

s'affichent devant ses yeux. La lumière s'atténue légèrement. Lentement, il retire ses lunettes RêV-vie de son nez. Il transpire Mario, il a le palpitant qui lui martèle les côtes. Le cerveau encore chahuté par la sensation de mutisme et de mort imminente. Toujours assis devant sa demi-mangue et son jus d'ananas, son expresso ne fume plus. Tout est immobile jusqu'à ce que la voix de Mario vienne rompre le silence matinal.

« C'est parfait », annonce-t-il avec un sourire. Il se laisse aller sur sa chaise pour reprendre son souffle, un incroyable sentiment de soulagement, proche de la joie vient remplacer la peur ressentie quelques instant plus tôt. Il regarde les lunettes qu'il tient encore dans sa main, le résultat allait au-delà de ses espérances, plus que confondant de réalité. De l'émotion sur commande et des sensations fortes à l'état brut. Les gens ne pourront plus s'en passer. Pourtant, elles n'avaient rien de particulier ces lunettes.

**

Mario Volfoni, assis confortablement à l'arrière de sa voiture, demande à son chauffeur de l'emmener à la maison mère des entreprises Volfon-e. L'estomac encore noué mais le cœur léger, il lisait la une du journal daté du 11 octobre 2033.

« RêV-vie, préparez-vous à affronter vos véritables peurs !

Aujourd'hui, après des mois de travail et de rumeurs subtilement égrainées dans les médias du monde entier, les entreprises Volfon-e, dont la maîtrise de la réalité virtuelle n'est plus à démontrer, vont annoncer la mise sur le marché de la nouvelle génération de lunettes RêV-vie. Son PDG, Mario Volfoni tiendra une conférence de presse pour présenter le tout dernier cri en matière de réalité virtuelle.

Si jusqu'à aujourd'hui les entreprises Volfon-e ont connu succès sur succès, devenant la multinationale la plus rentable des années 30, ces nouvelles lunettes ultra-réalistes seront-elles à la hauteur des attentes de la population ?

Les rumeurs qui ont filtrés semblaient annoncer un raz-de-marée en termes de sensations fortes, de réalisme et de performances cognitives. "Préparez-vous à affronter vos véritables peurs" a lâché il y a quelques jours Julian Dwight, le numéro 2 des entreprises Volfon-e. "La nouvelle technologie cognitive RêV-vie saura trouver en vous vos peurs les plus grandes et vous préparera à les affronter en toute réalité, en toute tranquillité, dans le confort de votre salon." »

THOM



Technopolice

Sécurité globale... Liberté létale

18 SEPTEMBRE 2008, un décret du ministère de l'Intérieur institue le fichier EDVIGE fichant les personnes « susceptibles de porter atteinte à l'ordre public ». Seront notés : opinions, état civil, origines raciales ou ethniques, état de santé, signes physiques particuliers, profession, immatriculation des véhicules, situation fiscale, situation patrimoniale, antécédents judiciaires, opinions politiques, philosophiques ou religieuses, orientations sexuelles, relations...

Face aux nombreuses mobilisations l'État annule le décret deux mois plus tard.

2013, Edward Snowden révèle, par des milliers de documents, la diversité et la sophistication de la surveillance de masse technologique mise en œuvre par les États-Unis.

2014, le dossier « Théorie de la sécurité globale : rétrospective et perspectives » préconise « coopération des polices européennes, utilisation de systèmes de vidéosurveillance, modernisation des fichiers de police, usage de la biométrie, institutionnalisation de réserves de gendarmerie et de police ».

Depuis plusieurs années, la police expérimente illégalement de nouveaux moyens (reconnaissance biométrique, faciale, d'émotions, port du masque, environnement sonore) et teste l'acceptation de la population, car « La sécurité globale est l'affaire de tous, une co-production de l'État, de la société et de chaque individu. L'esprit de la population est une des clés de la sécurité globale » ainsi que le soulignait le dossier.

20 octobre 2020, le projet de loi « sécurité globale », dans la droite ligne de ces recommandations, démultiplie les images à destination de la police et de la reconnaissance spatiale :

→ plus de caméras fixes dans les hall d'immeuble,

→ plus de caméras mobiles dans les mains des policiers (« Caméras piétons »),

→ plus de caméras dans les airs avec les drones,

Ces flux sont envoyés sur des ordinateurs permettant une analyse automatique.

10 novembre 2020, le « Livre blanc de

la sécurité intérieure » du ministère de l'Intérieur prévoit d'accentuer le contrôle massif de la population :

→ Identification multi-biométrique des individus (papillaire, faciale, odorat, voix...),

→ Envoi de ces informations en temps réel dans les casques de réalité virtuelle pour la police,

→ Analyse en permanence des réseaux sociaux.

Souriez... Vous êtes fichés !

2 décembre 2020, ressuscitant EDVIGE, trois décrets élargissent considérablement le contenu des fichiers de « sécurité publique », à la libre disposition de la police et de la gendarmerie : « Prévention des atteintes à la sécurité publique » (PASP), « Enquêtes administratives liées à la sécurité publique », « Gestion de l'information et prévention des atteintes à la sécurité publique » (GIPASP). Les principales mesures liberticides :

→ Intégration des informations captées à l'aide de drones, de caméras, de reconnaissance faciale, qui vont s'ajouter aux données actuelles : profession, adresse email, photographies, activités publiques, comportement, déplacements...

→ Jusqu'à présent, seules des « personnes physiques » pouvaient être considérées comme « dangereuses par les autorités ». Pourront dorénavant être concernés « personnes morales » et « groupements » (associations, squats, ZAD, manifestations). D'autre part chaque membre de l'entourage pourra figurer dans ces fichiers et, pour ratisser large, pourront y figurer les enfants de moins de 13 ans.

→ Il est fait référence à la « sûreté de l'État » qui recouvre les « intérêts fondamentaux de la nation », notion très large qui peut concerner aussi bien « les intérêts économiques et industriels majeurs de la France » que la lutte contre les manifestations non déclarées et les attroupements.

→ Les informations relevant auparavant « des activités politiques, philosophiques, religieuses ou syndicales », concernent « des opinions politiques, des convictions philosophiques, religieuses ou une appartenance syndicale », opinions que la police pourra seule estimer.

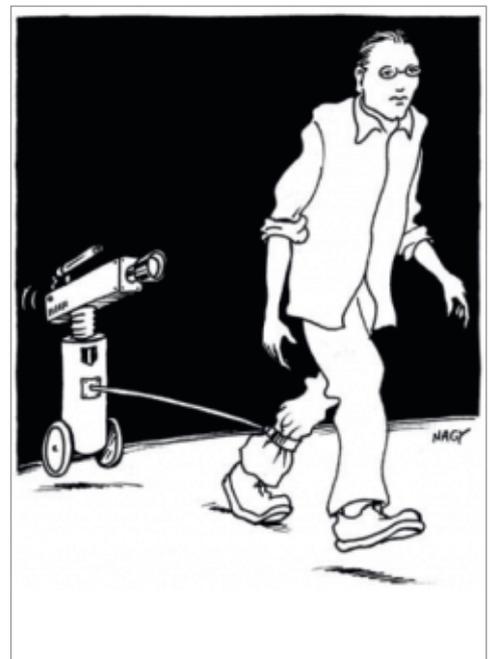
Ce fichage s'exercera non sur des actes, mais sur des intentions, puisqu'il concerne « toutes les personnes qui peuvent porter atteinte à la sécurité publique » ou « sont susceptibles de porter atteinte aux institutions de la République ».

→ Les données peuvent concerner les « comportements et habitudes de vie », la « pratique sportive », les « activités en ligne », permettant une collecte automatisée d'informations récoltées sur les réseaux sociaux (commentaires, photos, illustrations). Pourront y figurer également des données de santé telles que : « addictions », « troubles psychologiques et psychiatriques »...

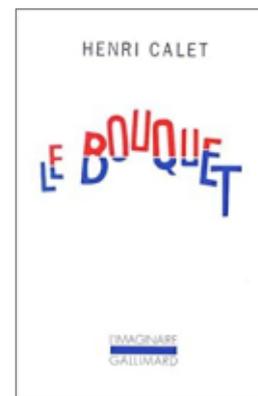
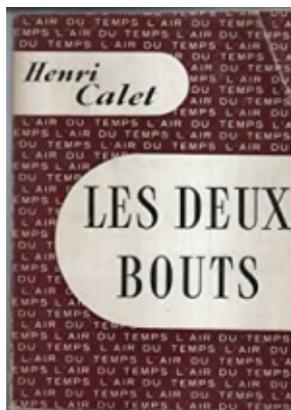
La technopolice a aujourd'hui une totale liberté pour surveiller les personnes qu'elle considère comme dangereuses pour le pouvoir en place :

L'État en marche... accélérée vers la démocratie.

ÉLAN NOIR



Mauvaises lectures



La Belle Lurette d'Henri Calet est un livre écrit pour ceux qui aiment marcher à contre-courant, ceux qui préfèrent les losers aux gagnants et les courtes phrases qui mordent le quotidien aux envolées lyriques.

Loin des premiers de cordée de la start-up nation, du fracas médiatique et des réseaux sociaux, une plongée dans ce roman de 1935 fait un bien fou.

Un regard sur le monde sans arrogance

L'auteur évoque ses années de jeunesse auprès de parents liés aux milieux anarchistes, une vie agitée faite de déménagements à la cloche de bois dans les quartiers populaires du Paris 1900 et d'une succession de petits boulots plus ou moins licites comme la fausse-monnaie ; mais une vie avec un père socialisant qui avait participé à l'agitation des rues, du bon côté, au moment de l'affaire Dreyfus et qui apprend à son fils de trois ans à crier « Mort aux vaches » et « Vive la Sociale ».

« Je suis un produit d'avant-guerre. Je suis né dans un ventre corseté, un ventre 1900, mauvais début. Ils pataugeaient dans le chemin des pauvres, mon père de vingt ans et ma mère, qui devait avoir bien du charme avec sa trentaine. »

Le chemin des pauvres, Calet l'emprunte à son tour ; les emplois défilent : représentant d'une marque de savon à barbe, aide-chimiste, secrétaire dans une usine d'avions et, quand il se stabilise et trouve un emploi stable comme aide-comptable, il dérobe pour compenser ses pertes aux courses une forte somme dans son entreprise. C'est là que, fuyant en Amérique du Sud, il prendra, se faisant confectionner un faux passeport, le nom d'Henri Calet.

Né Raymond Théodore Barthelmess, ce nom d'Henri Calet vient d'une nouvelle de trois lignes de Félix Fénéon, l'anarchiste critique d'art. Il mène ensuite une vie d'errance fuyant les contrôles de police et finit par être condamné à payer 250 000 francs pour délit d'escroquerie et abus de confiance. En dépit de sa vie mouvementée, il commence à publier dans la petite revue *Avant-poste* et, au cours d'un voyage aux Açores, il écrit son premier roman *La Belle Lurette* que Gallimard publie en 1935. Le livre est très bien accueilli par des écrivains reconnus comme André Gide, Max Jacob, Eugène Dabit, Jean Paulhan ; ce dernier le soutiendra financièrement en lui trouvant une place de correcteur et une émission hebdomadaire dans une radio. Mais il est toujours hors-la-loi, sans état civil légal et ne pourra réapparaître au grand jour qu'après la prescription de sa peine judiciaire. Et il peine à régler ses problèmes d'argent persistants...

« La guerre, les pages d'histoire immortelle, on aime bien les lire, mais les écrire avec son propre sang, c'est tout de même un peu différent. »

Pour échapper à la mobilisation, son père s'était réfugié en Belgique en 1914 – la mère de Calet était flamande.

Enrôlé d'office pendant la Seconde Guerre mondiale, et fait prisonnier, Calet, lui, s'évadera en 1942 et racontera ses souvenirs de guerre dans *Le Bouquet*. « Mais voilà qu'on l'invite à rentrer dans un conflit mondial. Puis il est fait prisonnier : le bouquet. Il a pu s'échapper. Mais il reste là-bas une chiourme innombrable.

D'autres parleront après lui. C'est une histoire répandue par le monde à des millions d'exemplaires. Des variations sur le froid, l'ennui, la mort... »

Calet, un type qui ne vous bourre par le crâne, qui ne le fait pas au héros, solidaire des doutes de ses semblables dans le contexte de l'après-guerre et du mythe de la France résistante. Après la guerre, il rentre au journal *Combat* dirigé par Camus. Dans *Le Parisien libéré*, il livre des entretiens et portraits de ceux qu'il a côtoyés sa vie durant, qui vivent à Paris et en banlieue dans les années 1950, peinant à joindre les deux bouts : chauffeur de taxi, femme de ménage, concierge. Et il publie une dizaine de livres. Ces petites nouvelles seront éditées en 1954.

« J'ai un peu touché à tout : hommes, femmes, vieux, mariés, célibataires, ouvriers, employés. Que m'a-t-on dit le plus souvent ? Les deux bouts, la petite maison de campagne, les poules et les lapins, élever les enfants. Vies qui se ressemblent, vies de confection qui vont à tout le monde. Dans l'ensemble c'est une grande leçon de modestie, un peu triste. »

La vie d'Henri Calet est la matière de ses livres avec le Paris populaire qu'il aime, ses chansons, son langage imagé, les tours de bonneteau du langage et des hommes et son style aux phrases courtes mais percutantes qui révèle une sensibilité à fleur de peau.

« C'est sur la peau de mon cœur que l'on trouverait des rides. Je suis déjà un peu parti, absent. Faites comme si je n'étais pas là... Ne me secouez pas, je suis plein de larmes. »

Il faut lire Henri Calet.

SAGNA

Henri Calet,
– *La Belle lurette*, Gallimard, *L'imaginaire*.
– *Le Bouquet*, Gallimard, *L'imaginaire*.
– *Les Deux Bouts*, Gallimard.

POÈTES CONTENTS POUR RIEN

Démocratie

Démocratie
Illusion de liberté
Un mot qui devait tout changer
Un droit une garantie
Une belle utopie

Démocratie
Dans le sang elle est bâtie
Dans des palais anéantie
Une belle idée
Chaque jour piétinée

Des mots, des maux,
Le pouvoir au peuple rien que des mots
Des mots, des maux,
Le pouvoir au peuple rien que des mots
Des mots, des maux

Démocratie
On n'y croit plus c'est fini
Être élu n'a jamais voulu rien dire
Entre pouvoir et profit
Toujours plus pour les nantis

Des mots, des maux
Le pouvoir au peuple rien que des mots
Des mots, des maux
Le pouvoir au peuple rien que des mots
Des mots, des maux

Démocratie
Ballet d'hypocrites
Privilèges aux nouveaux seigneurs
De notre société, prenez garde
Des têtes sont déjà tombées...

Démocratie
Ou l'art de laisser croire
À l'insecte prisonnier
Qu'il avait le pouvoir
De choisir son geôlier

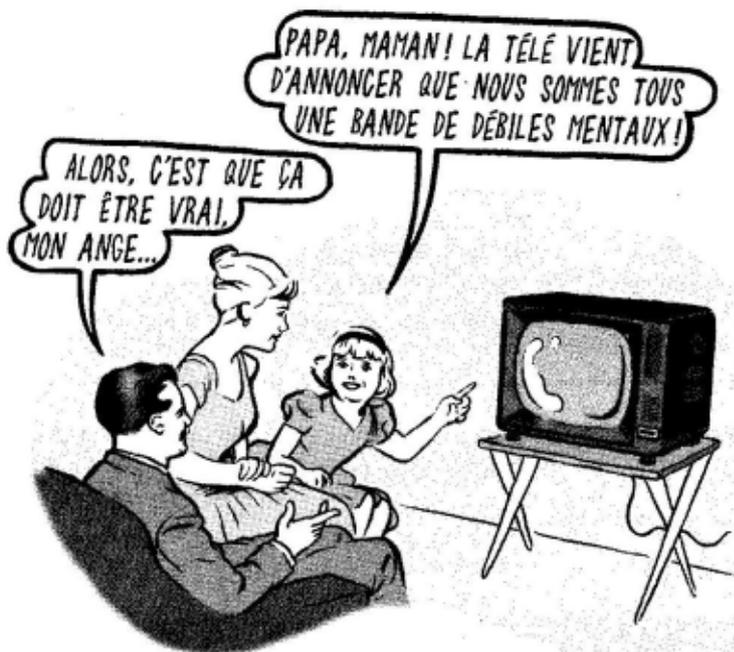
Des mots, des mots
Des maux, des maux

Des maux sanglants, des faux semblants
Des mots furtifs, des mots logiques
Des maux graphiques, des mo...rbacs
Ça grippe, ça gratte, ça glisse
Des mots factices

Des mots crasseux, des mots grasseux
Et ça graisse des pattes
Et ça lèche des bottes
Et ça suce ...

Des mots, des mots
Des maux, des maux
Des mots, des mots
Des maux, des maux

En démocratie la police assassine
En démocratie si tu n'as pas de papiers tu seras incarcéré
En démocratie les guerres ne sont que des conflits
En démocratie 1000 milliards pour sauver les banques et
pas un kopeck pour lutter contre la famine
En démocratie le pouvoir est aux lobbys
En démocratie la solidarité est un délit



Regarde toi !

Regarde toi !
T'as mal nulle part !
Méfie toi !
Cesse de tout croire !

T'es en pleine forme !
Tu te trompes !
ça te déforme,
Ils te pompent !

Berné par un virus,
Aveuglé par Macronus
Pire qu'Ebola
La dictature est là !

Sous prétexte de
grippe,
La police s'immisce,
Tu fais la lippe
Faut que ça en finisse !

La phagocyter,
L'exterminer,
La conquérir,
L'anéantir !

Pas de consensus,
Contre le Macrona
virus !!!
Des sinus, à l'anus,
Y'a une astuce,
Pour faire blocus !!!

L'internationale potagère

Des carottes, pas du bâton.
De la roquette, pas de LBD.
Un peu d'oseille, un peu de radis et pas que des clous.
De bonnes salades, mais pas de mensonges :
Politiciens dans les choux ;
Arrêtez de nous resservir votre soupe aux cailloux.
Maraîchers nous voilà !
Nous sommes prêts ; laitue ?
Les carottes crues c'est bon aussi.
C'est pas la fin des haricots.
Ensemble on peut tirer la fève.
Suffit de bien secouer le poireau.
Vive l'internationale potagère.
Mâche ou crève tels sont nos mots.

Christoff



Miguel Brieva in L'Argent, Éd. L'Insomniaque

Où trouver Creuse-Citron ?

Aubusson : Librairie *La Licorne*
Au Fabuleux Destin café-spectacle
Épicerie bio *Ethiquète*

Presse d'Aubusson, 31, Grande-Rue
Librairie d'occasion *Au Petit Bonheur*
Brasserie *La Capsule* rue Jules Sandeau

Auzance : Sur le marché *Boulangerie Perrine Garreau*

Bourgneuf : *Maison de la presse*

Boussac bourg : *Ferme de Chauveix*
Théâtre d'Or, Les Martinats

Bussière-Dunoise : Bar-coiffeur *Pignaut*

Chambon-sur-Voueize : *Le Bistrot d'autrefois*

Dun-le-Palestel : Librairie *Feugère*, 1, rue des Sabots

Évaux-les-bains : Bar-tabac *Le Rallye*

Cinéma *Alpha*

Eymoutiers : Librairie *Passe-Temps*
Ressourcerie *Le Monde allant vers*

Café des enfants

Felletin : Bar-tabac *Le Troubadour*

Ressourcerie *Court-circuit*

Sur le marché *Boulangerie Perrine Garreau*

Guéret :

Coop des champs, rue de Lavillate

Bar de la Poste, rue Martinet

Librairie *Les Belles Images*, rue É.-France

Librairie *Au fil des pages*, place du Marché

Bar-tabac *Le Bolly*, 2, rue Maurice-Rollinat

Jarnages : *L'Alzire*, café hôtel restaurant

Lavaveix-les-Mines : *Les Ateliers de la mine*

Tabac Presse

Limoges : Librairie *Page et Plume*, pl. de la Motte

CIRA, 64, rue de la Révolution

Pontaurmur : Épicerie bio *La Gentiane*

Royère-de-Vassivière : Bar *L'Atelier*

Tabac - Presse - Loisirs

St-Junien-les-Combes : Lieu associatif *Comme*
une fleur sur la soupe

St-Sulpice-le-Guéretois : *Le Caméléon café*,
Claverolles

La Souterraine : *Le Panier du coin*

La Villetelle : Tabac Presse

Sur le plateau et les marchés : Épicerie itinérante
Le Temps des cerises

et sur <http://creuse-citron.legtux.org/>

Courrier postal : Creuse-Citron

BP 21 23200 Abusson

Courriel : creuse-citron@legtux.org

Impression : Espace Copie Plan, Guéret



La copie et la diffusion des textes publiés dans ce journal sont libres et fortement encouragées.

Creuse-Citron

s'adresse à tous ceux et celles qui luttent contre la falsification de l'information et la diffusion généralisée de l'idéologie libérale. C'est un journal indépendant et libertaire qui s'interdit toute exclusive et tout prosélytisme en faveur de telle ou telle organisation syndicale ou politique. Ce journal est réalisé par le Collectif libertaire Creuse-Citron.

Nous vous proposons *Creuse-Citron* à prix libre. C'est, pour notre collectif, une démarche politique, non marchande, alors que, par ailleurs, l'habitude est de payer le même prix, que l'on soit fortuné ou pauvre. Le prix libre n'est pas pour autant la gratuité : c'est donner la possibilité d'acquérir un même produit selon ses moyens et ses motivations.